

COMPÉTENCES TECHNIQUES

pour les intervenants en santé
mentale et en usage de substances
au Canada v. 4



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Données, Engagement, Résultats.

Compétences techniques pour les intervenants en santé mentale et en usage de substances au Canada v. 4

Ce document est publié par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS).

Citation proposée : Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. *Compétences techniques pour les intervenants en santé mentale et en usage de substances au Canada*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2023.

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2023.

CCDUS, 75 rue Albert, bureau 500
Ottawa (Ont.) K1P 5E7
613 235-4048
info@ccsa.ca

Ce document a été produit grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Ce document peut aussi être téléchargé en format PDF au www.ccdus.ca

This document is also available in English under the title:

Technical competencies for Canada's substance use and mental health workforce

ISBN 978-1-77871-118-3

TABLE DES MATIÈRES

Comprendre les troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale	1
Comprendre l'usage de substances	3
Animation de groupe	6
Counseling	7
Dépistage et évaluation clinique	9
Développement communautaire	11
Élaboration, mise en œuvre et évaluation de programmes	12
Familles, proches aidants* et réseaux de soutien social	14
Médicaments	17
Orientation	19
Planification de soins collaborative	21
Planification du traitement	23
Prévention et promotion de la santé	25
Services de proximité	27
Soins tenant compte des traumatismes et de la violence	28
Tenue des dossiers et de la documentation	30
Nouveau! Comprendre la santé mentale	31
Nouveau! Évaluation des risques et situation de crise	33
Nouveau! Responsabilité	35

COMPRENDRE LES TROUBLES CONCOMITANTS D'USAGE DE SUBSTANCES ET DE SANTÉ MENTALE

Connaissances et habiletés nécessaires afin d'éclairer des aspects précis du travail du fournisseur de services auprès de personnes ayant des troubles concomitants de santé mentale et d'usage de substances. Pour en savoir plus, voir les critères concernant les troubles concomitants dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e édition).

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>1. Explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les signes et symptômes des problèmes courants d'usage de substances et de santé mentale b. ce que désignent « troubles concomitants » (la présence simultanée d'usage de substances et d'un problème de santé mentale) et l'importance de traiter et soutenir ces deux aspects à la fois c. les effets des troubles concomitants sur les autres problèmes de la personne (p. ex. dépendance comportementale, dépendance de processus) d. les facteurs de développement des troubles concomitants dans la population générale et dans des populations et cultures particulières (p. ex. peuples autochtones, groupes racisés) e. la stigmatisation liée aux troubles concomitants, et les différences dans les populations mal desservies (p. ex. stigmatisation à multiples facettes) f. la relation entre la santé mentale et l'usage de substances, ainsi que la prévalence des troubles concomitants d'usage de substances et de maladie mentale g. la prévalence des traumatismes et de la violence dans la vie des personnes qui consomment ou ont des troubles concomitants, et l'influence possible de ces facteurs sur le traitement ou le soutien de l'usage de substances h. les risques associés aux troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale, dont le risque suicidaire 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Explique les grandes catégories de problèmes et de diagnostics de santé mentale qui peuvent être concomitants à un usage de substances, ainsi que leurs signes et symptômes associés 2. Explique les causes habituelles et les traitements ou soutiens usuels pour chacune de ces catégories 3. Explique l'interaction entre l'usage de substances et les problèmes de santé mentale (surtout les phénomènes de camouflage et d'imitation) 4. Décrit objectivement les signes et symptômes faisant soupçonner des troubles concomitants d'usage de substances et de maladie mentale, dans un dialogue transparent avec les personnes concernées au moment de les orienter vers des praticiens spécialisés ou de consulter ce type de praticiens 5. Intègre des approches tenant compte des traumatismes et de la violence aux stratégies, aux mesures d'aide et aux services de traitement et de soutien 6. Intègre des connaissances pratiques et appropriées sur les médicaments aux stratégies, aux mesures d'aide et aux services de traitement et de soutien 7. Collabore avec les personnes afin de comprendre les conséquences de la stigmatisation, et détermine les stratégies éclairées par des données probantes à utiliser pour lutter contre le phénomène à différents niveaux, notamment l'autostigmatisation, la stigmatisation sociale, la stigmatisation organisationnelle et la stigmatisation structurelle 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Explique comment différents facteurs influant sur l'équité se combinent pour créer de multiples niveaux de stigmatisation qui affectent les personnes ayant des troubles concomitants, et travaille avec elles à contrer ces effets 2. Élabore et applique des stratégies éclairées par des données probantes qui abordent adéquatement : <ul style="list-style-type: none"> a. la gravité relative de l'usage de substances et des problèmes de santé mentale de la personne b. les besoins particuliers de la personne par rapport à son contexte culturel c. l'ensemble des difficultés socioéconomiques de la personne d. la nécessité de collaborer avec d'autres 3. Collabore avec des collègues à intégrer les connaissances aux approches déployées 4. Collabore avec d'autres organismes et fournisseurs de services afin de régler des difficultés liées entre autres à l'emploi, au logement et aux autres déterminants sociaux de la santé qui jouent un rôle dans les troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale 5. Fait preuve d'initiative dans des activités de formation croisée avec d'autres fournisseurs de services 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Conseille ou encadre d'autres fournisseurs de services qui travaillent avec des personnes présentant des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale 2. Amorce l'élaboration et la mise en œuvre d'approches homogènes et éclairées par des données probantes en matière de prestation de services aux personnes ayant des troubles concomitants dans tous les secteurs et toutes les disciplines, et collabore à cette fin 3. Dirige la mise en place d'activités de formation croisée avec des praticiens spécialistes en santé mentale et en usage de substances, et collabore à cette fin 4. Préconise, facilite et contribue à la collaboration entre une gamme complète de fournisseurs de services impliqués dans le diagnostic et le traitement des personnes ayant des troubles concomitants 5. Préconise, amorce, facilite ou participe à l'avancement des connaissances sur l'intégration adéquate du traitement et du soutien des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale

COMPRENDRE LES TROUBLES CONCOMITANTS D'USAGE DE SUBSTANCES ET DE SANTÉ MENTALE

Connaissances et habiletés nécessaires afin d'éclairer des aspects précis du travail du fournisseur de services auprès de personnes ayant des troubles concomitants de santé mentale et d'usage de substances. Pour en savoir plus, voir les critères concernant les troubles concomitants dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e édition).

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>EXEMPLES</p> <p>2. Reconnaît l'importance de s'informer sur les troubles concomitants</p> <p>3. Comprend comment les déterminants sociaux de la santé influent sur les troubles concomitants</p>	<p>8. Collabore avec les personnes pour identifier leurs facteurs personnels et systémiques de risque et de protection (p. ex. antécédents de traumatismes et de violence, déterminants sociaux de la santé) relatifs au développement de troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale</p> <p>9. Cible les principales références et ressources factuelles à partir desquelles se renseigner sur les troubles concomitants, dont le <i>Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux</i> et la <i>Loi sur la santé mentale</i></p> <p>10. Se tient au courant des connaissances probantes sur les meilleures approches disponibles pour traiter les troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale et travailler auprès de personnes qui en souffrent</p>		

COMPRENDRE L'USAGE DE SUBSTANCES

Informations ou connaissances contextuelles qui portent sur les substances psychoactives et leur usage, tels qu'ils sont définis dans les compétences, dont les effets neurologiques de différentes substances ainsi que l'incidence de la consommation sur la fonction cognitive, la santé mentale et la santé physique, et qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du rôle et du secteur d'activité du professionnel.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Explique ce qu'est l'usage de substances et : <ol style="list-style-type: none"> ses effets sur la fonction mentale et physique les facteurs (de risque et de protection) qui influent sur l'usage de substances sa prévalence au Canada Décrit les types de substances couramment utilisées dans la communauté Explique les déterminants sociaux de la santé qui ont une influence sur les personnes qui consomment, leur famille et leur communauté, et en identifie quelques-uns des principaux, comme la génétique, le sexe, le genre, la pauvreté, le revenu, la précarité du logement, les problèmes de santé mentale et la race Explique les grands processus qui exacerbent l'usage de substances, tels que la stigmatisation, le racisme, la violence, les problèmes de santé mentale, les traumatismes et l'expérience du colonialisme (p. ex. pensionnats indiens) Comprend et explique les approches de gestion des méfaits de l'usage de substances éclairées par des données probantes (p. ex. approches de réduction des méfaits ou fondées sur les forces ou l'abstinence) Explique les troubles concomitants, ainsi que leurs liens et recoupements avec l'usage de substances 	<ol style="list-style-type: none"> Utilise des approches éclairées par des données probantes pour évaluer la gravité de l'usage de substances et de tout autre problème coexistant (p. ex. problèmes physiques, mentaux, sociaux ou liés à l'usage de substances multiples) Explique la façon dont les substances qui altèrent l'humeur, le comportement et les processus cognitifs sont catégorisées ou classées (p. ex. stimulants, sédatifs) et connaît les noms commerciaux et de rue, le cas échéant, des principales substances de ces catégories et classes Explique l'ensemble des facteurs pouvant accroître le risque ou réduire le risque (protection) de développer des problèmes d'usage de substances, et collabore à l'identification de ces facteurs, notamment les suivants, dans les dossiers dont il s'occupe : <ol style="list-style-type: none"> le sexe assigné à la naissance le statut socioéconomique (p. ex. revenu, logement, genre, race, réseaux de soutien social) et les facteurs historiques et socioculturels (p. ex. colonialisme, racisme, oppression systémique) les traumatismes, la violence et les expériences négatives durant l'enfance les troubles neurodéveloppementaux (p. ex. TDAH, autisme, handicap intellectuel) 	<ol style="list-style-type: none"> Explique et comprend les déterminants sociaux de la santé qui, seuls ou ensemble, accentuent ou atténuent le niveau de risque, et comment ces facteurs varient en fonction des populations et cultures Explique : <ol style="list-style-type: none"> les fondements biopsychosociaux de l'usage de substances et leurs effets potentiels sur la fonction cognitive, le développement cognitif, la santé physique et la santé mentale les effets neurologiques, physiologiques et comportementaux de différentes substances les facteurs de risque et de protection biopsychosociaux et spirituels associés aux problèmes d'usage de substances Consulte les recherches récentes, et intègre et applique les connaissances ainsi acquises à l'élaboration et à l'adaptation d'approches éclairées par des données probantes Travaille avec des cas délicats ou complexes demandant une compréhension approfondie : <ol style="list-style-type: none"> de la plupart des aspects de l'usage de substances des troubles concomitants des problèmes de santé mentale causés par une substance (c.-à-d. psychose) de diverses cultures et sous-populations de l'incidence des expériences négatives durant l'enfance sur le cerveau 	<ol style="list-style-type: none"> Conseille ou aide d'autres personnes à développer leurs connaissances sur les causes, la prévention, les symptômes et les options de traitement et de soutien en matière d'usage de substances, et à intégrer ces nouvelles connaissances dans leur travail auprès des usagers Conseille ou encadre ses collègues travaillant sur des cas complexes et sensibles qui requièrent une connaissance approfondie de tous les aspects liés à l'usage de substances et aux troubles concomitants Amorce, facilite ou participe à des recherches et apprentissages collaboratifs qui : <ol style="list-style-type: none"> améliorent les approches utilisées en matière de prévention, de dépistage et d'évaluation clinique, de traitement et de soutien en cas d'usage de substances examinent les divers facteurs concernant l'équité susceptibles d'influer sur l'usage de substances Joue un rôle dans le perfectionnement professionnel, notamment la formation, l'acquisition d'aptitudes, la consultation, l'encadrement, le mentorat et la diffusion de connaissances sur l'usage de substances

COMPRENDRE L'USAGE DE SUBSTANCES

Informations ou connaissances contextuelles qui portent sur les substances psychoactives et leur usage, tels qu'ils sont définis dans les compétences, dont les effets neurologiques de différentes substances ainsi que l'incidence de la consommation sur la fonction cognitive, la santé mentale et la santé physique, et qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du rôle et du secteur d'activité du professionnel.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>7. Reconnaît la stigmatisation envers l'usage de substances, y compris les modèles passés et actuels utilisés pour comprendre l'usage de substances et leur lien avec la stigmatisation et la déstigmatisation</p> <p>8. Décrit le continuum de l'usage de substances et celui des méfaits, et sait qu'ils prennent des formes différentes, selon la personne et la situation</p>	<p>4. Explique la prévalence et les répercussions des troubles concomitants et des antécédents de traumatismes et de violence chez les personnes qui font usage de substances</p> <p>5. Explique les concepts d'aide à la famille et de soutien social en tant que systèmes pouvant soutenir la personne ou miner sa confiance en elle, et explique le type de répercussions que peut avoir la consommation de la personne sur la famille en tant que système</p> <p>6. Explique le concept de capital de rétablissement (c.-à-d. ressources internes et externes) et la manière dont il peut contribuer aux résultats</p> <p>7. Consulte divers documents éclairés par des données probantes, dont le <i>Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux</i>, pour mieux comprendre les personnes qui consomment</p> <p>8. Explique, en termes généraux, diverses approches de la gestion du sevrage, du dépistage, du traitement et de la prévention des récurrences, et applique ces connaissances dans son travail</p> <p>9. Explique, en termes généraux, comment et pourquoi certains médicaments sont utilisés dans le traitement et le soutien de l'usage de substances, et utilise des connaissances pratiques et appropriées sur les médicaments dans son travail</p>	<p>5. Se sert de ses connaissances des médicaments, des effets secondaires et des contre-indications pour fournir un soutien approprié (voir la compétence Médicaments pour en savoir plus)</p> <p>6. Prend part à des études et à la recherche d'informations sur les tendances actuelles touchant divers aspects de la prévention, du diagnostic et du traitement ou soutien de l'usage de substance</p> <p>7. Explique comment chaque personne vit différemment le continuum de l'usage de substances et celui des méfaits associés aux substances, en raison de facteurs personnels, interpersonnels, sociaux et économiques</p>	<p>5. Élabore de nouveaux outils, techniques, lignes directrices ou matériels de soutien pour aider la main-d'œuvre du domaine de l'usage de substances et de la santé mentale</p> <p>6. Plaide, à l'échelle micro (p. ex. personne), méso (p. ex. organisation ou communauté) ou macro (p. ex. système), pour l'élaboration et l'application de politiques publiques qui réduiraient le plus possible les méfaits, renforceraient la résilience et favoriseraient l'équité</p> <p>7. Plaide pour le financement du renforcement des acquis et de programmes visant à améliorer la vie de toutes les personnes qui consomment</p>

COMPRENDRE L'USAGE DE SUBSTANCES

Informations ou connaissances contextuelles qui portent sur les substances psychoactives et leur usage, tels qu'ils sont définis dans les compétences, dont les effets neurologiques de différentes substances ainsi que l'incidence de la consommation sur la fonction cognitive, la santé mentale et la santé physique, et qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du rôle et du secteur d'activité du professionnel.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES		<ul style="list-style-type: none"> 10. Explique, en termes généraux, les interactions possibles entre les médicaments et les drogues, et démontre cette compréhension dans son travail (voir la compétence Médicaments pour en savoir plus) 11. Se tient au courant des dernières recherches pour actualiser et approfondir les connaissances appliquées dans son travail 12. Explique les facteurs éclairés par des données probantes à considérer lorsqu'il traite et soutient des personnes qui consomment différentes substances 		

ANIMATION DE GROUPE

En contexte de groupe, utiliser des approches éclairées par des données probantes pour collaborer avec des personnes affectées par l'usage de substances, des problèmes de santé mentale ou les deux.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique le rôle que jouent les approches de groupe dans son travail 2. Explique les différences entre le counseling de groupe, la thérapie de groupe et les groupes psychopédagogiques 3. Aide ses collègues plus chevronnés dans l'animation de groupe 4. Observe les séances de groupe et discute avec la personne responsable de ses perceptions par rapport à la dynamique de groupe (p. ex. genre, culture) 5. Interagit avec les membres du groupe sous la surveillance étroite de l'animateur en chef 6. Explique les comportements qui amènent des changements positifs et ceux qui pourraient nuire au changement 7. S'assure que l'environnement du groupe est favorable à la sécurité et aux interactions positives pour tous, p. ex. : <ol style="list-style-type: none"> a. inclure deux animateurs dans chaque groupe b. fixer des attentes par un accord communautaire c. expliquer les principes de l'apprentissage et de la formation chez les adultes, ainsi que la théorie et les méthodes d'enseignement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique les principales caractéristiques de diverses techniques d'animation de groupe 2. Dirige des séances d'information ou des groupes psychopédagogiques similaires, fait des comptes rendus à ses collègues plus expérimentés et les consulte, au besoin 3. Évalue les membres du groupe pour voir s'ils sont compatibles et sauront s'entendre, en consultation avec des collègues plus expérimentés, au besoin 4. Évalue le besoin de former des groupes tenant compte de facteurs qui influent sur l'équité; aborde des sujets précis et réclame la création de tels groupes 5. Encourage l'acquisition de saines habiletés sociales chez les membres du groupe 6. Noue le dialogue avec les groupes et crée des liens avec eux à l'aide de différentes techniques d'animation 7. Encourage une saine dynamique de groupe et donne l'exemple à ce sujet 8. Adapte son style et son approche d'animation pour composer avec des comportements individuels qui nuisent aux interactions de groupe positives 9. Détecte les dynamiques de groupe qui risquent d'empêcher des membres du groupe de s'exprimer ou de recevoir autant d'attention que les autres, et intervient 10. Anime des groupes en se servant d'un manuel et en respectant le contenu; consulte des animateurs plus expérimentés ou des membres de la direction en cas d'écart avec le manuel, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Anime des groupes plus larges et des groupes dont les membres ont des besoins plus complexes, à l'aide d'approches et de techniques proactives, afin d'encourager la résolution de problèmes en groupe et l'atteinte des objectifs individuels et de groupe 2. Conçoit et met en œuvre des stratégies et des techniques pour répondre aux besoins du groupe 3. Surveille et évalue en continu la dynamique du groupe de façon à maintenir un milieu sûr et productif pour tous, et intervient au besoin 4. Travaille à équilibrer le pouvoir et à régler les déséquilibres dans les relations au sein du groupe 5. Acquiert une expertise dans l'animation de groupe ciblant des populations précises 6. Intervient avec le co-animateur de façon appropriée et avec fermeté si une crise se prépare ou s'intensifie, selon la dynamique de groupe (p. ex. en mettant fin à la séance prématurément, ou encore en séparant ou en retirant temporairement certains membres du groupe) 7. Évalue et remanie la composition des groupes, au besoin, pour en améliorer le fonctionnement et répondre aux besoins de chacun 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fait preuve de flexibilité dans l'animation de divers types de groupe 2. Innove, crée, adapte et met en pratique des documents à utiliser pour répondre à diverses situations complexes, tout en continuant à appliquer une approche éclairée par des données probantes 3. Conseille ou encadre d'autres animateurs de groupe pour promouvoir des approches éclairées par des données probantes, des approches sensibles à l'équité et aux traumatismes et des interventions de grande qualité et culturellement adaptées, ainsi que pour favoriser le respect des normes de service et l'intégrité du programme 4. Adapte ou fournit de nouvelles connaissances et encourage l'utilisation de nouvelles techniques d'animation de groupe éclairées par des données probantes en expliquant aux autres les méthodes et techniques concernées et en les informant des ressources disponibles 5. Dirige l'organisation et la formation de groupes dont le but est de répondre à des besoins précis ou de traiter de sujets particuliers, qui nécessitent des connaissances et des habiletés spécialisées et qui s'adressent par exemple aux femmes enceintes vulnérables, aux mères d'un enfant présentant un syndrome d'alcoolisation fœtale, aux femmes victimes de violence, aux hommes victimes de traumatismes, aux jeunes homosexuels ou aux fournisseurs de services exposés à des risques de blessures dues au stress

Mettre en application un éventail complet de styles, de techniques et de méthodologies de counseling éclairés par des données probantes et visant à améliorer le bien-être global des personnes touchées par l'usage de substances ou des problèmes de santé mentale.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Établit et entretient des liens thérapeutiques respectueux, chaleureux, francs, empathiques, fiables et transparents Explique : <ol style="list-style-type: none"> les approches et techniques éclairées par des données probantes de counseling individuel et en groupe l'importance d'instaurer un climat de confiance et un bon rapport avec les personnes la récurrence et les facteurs de risque et de protection l'importance de la collaboration dans le traitement, le soutien et les services les habiletés fondamentales favorisant le bien-être, comme la bonne gestion de ses finances personnelles les autres approches pouvant compléter le counseling (p. ex. entraide, autoassistance, psychothérapie) Décrit les bases des approches tenant compte des traumatismes et de la violence et interagit avec les personnes de façon à favoriser leur bien-être et à prévenir un nouveau traumatisme Utilise des mots simples dans toutes ses communications avec les usagers Participe à la création d'un milieu sensible à l'équité et culturellement adapté, y compris d'un mécanisme de détection des risques immédiats pour la sécurité 	<ol style="list-style-type: none"> Collabore avec les personnes pour : <ol style="list-style-type: none"> comprendre l'influence potentielle de la famille en tant que système par rapport à l'usage de substances et à l'état de santé mentale de la personne créer un climat de confiance et un bon rapport par l'application efficace de ses habiletés, p. ex. en ayant conscience des obstacles à l'engagement, en faisant preuve d'empathie et en aidant la personne à prendre conscience de ses propres capacités élaborer des stratégies d'adaptation et tirer parti des forces de la personne afin qu'elle compose avec des circonstances difficiles Trouve des options de traitement et de soutien (p. ex. services de réduction des méfaits, psychothérapies éclairées par des données probantes, programmes en clinique externe, programmes de suivi) qui correspondent bien aux besoins et défis individuels de la personne Fait des interventions de courte durée, si nécessaire Se tient au courant des approches de counseling individuel et de groupe éclairées par des données probantes et les met en œuvre, en tenant compte du plan d'évaluation et de soins global de chacun Adapte, dans son secteur d'activité, les approches de counseling aux besoins de la personne (p. ex. counseling familial, orientation professionnelle) 	<ol style="list-style-type: none"> Applique une vaste gamme d'approches de counseling sensibles à l'équité, culturellement adaptées et éclairées par des données probantes (p. ex. guérison au contact de la terre, méthodes de guérison autochtones), adaptées aux besoins des personnes, des groupes, des couples et des familles/réseaux de soutien Réagit de manière constructive et efficace aux cas de counseling complexes (p. ex. troubles concomitants, idées et comportements suicidaires chroniques, psychose causée par une substance, difficultés liées aux patients réfractaires aux traitements) Considère les troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale du point de vue biopsychosocial pour déterminer avec justesse les forces développementales et psychologiques de la personne Incite les personnes à découvrir le lien entre leur usage de substances ou leurs problèmes de santé mentale, et leurs expériences et circonstances à cet égard Adopte une approche collaborative avec les personnes pour reconnaître et traiter les comportements qui influencent leur bien-être Sélectionne et modifie l'approche de counseling employée en fonction de la gravité de l'usage de substances, des problèmes de santé mentale ou les deux 	<ol style="list-style-type: none"> Neue le dialogue avec des personnes ayant des antécédents et besoins complexes (p. ex. traumatisme crânien) Utilise des théories et aptitudes avancées en counseling pour l'usage de substances, la santé mentale et les troubles concomitants dans des situations personnelles et sociales complexes Propose des approches de counseling novatrices fondées sur des théories, des recherches, des tendances, des méthodes prometteuses et des nouvelles connaissances Préconise l'utilisation de la technologie et l'intègre aux services de counseling, surtout pour les personnes qui vivent en régions rurales et éloignées Collabore avec des fournisseurs de services d'autres domaines pour se familiariser avec d'autres approches de counseling Conseille ou encadre ses collègues pour mettre de l'avant des approches éclairées par des données probantes dans tous les aspects du counseling ainsi que les besoins des populations identifiées (p. ex. appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation) Dirige ou favorise le recours à des pratiques exemplaires et l'amélioration des approches déployées dans le domaine, et se tient au courant des nouvelles données probantes et connaissances

COUNSELING

Mettre en application un éventail complet de styles, de techniques et de méthodologies de counseling éclairés par des données probantes et visant à améliorer le bien-être global des personnes touchées par l'usage de substances ou des problèmes de santé mentale.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ul style="list-style-type: none"> 6. Fait du counseling virtuel lorsque nécessaire 7. Se conforme aux directives, réglementations et codes professionnels portant sur la confidentialité et la déontologie 8. Reconnaît les signes et les symptômes de l'usage de substances et des problèmes de santé mentale et applique le niveau de soins approprié 	<ul style="list-style-type: none"> 6. Collabore avec les personnes pour élaborer et concrétiser un plan de prévention des récurrences éclairé par des données probantes 7. Surveille et reconnaît le retour des symptômes et prend des moyens pour prévenir ou minimiser un tel retour 8. Collabore avec les personnes pour faciliter le développement de forces et d'habiletés fondamentales associées au bien-être 9. Collabore avec d'autres intervenants afin d'offrir des soins intégrés aux personnes 10. Analyse son travail avec son superviseur, fait une réflexion critique sur ses limites et préjugés personnels et professionnels qui peuvent l'empêcher d'avoir une approche constructive auprès des personnes, et tente d'atténuer et de faire disparaître ces limites et préjugés 	<ul style="list-style-type: none"> 7. Détermine l'ordre d'accès aux services et aux soutiens en fonction des signes et symptômes de récurrence 8. Collabore avec les personnes pour déterminer quand elles n'ont plus besoin des services; fait preuve de sensibilité et de compassion lors des transitions; et élabore, en collaboration avec elles, des plans comprenant des mesures de soutien à long terme et des services de bilan et de suivi, selon les besoins (p. ex. services de réduction des méfaits, thérapie par agonistes opioïdes injectables, aide au logement, services en santé mentale) 	<ul style="list-style-type: none"> 8. Reconnaît la valeur de la diversité de l'expertise apportée par l'expérience passée et présente, et cherche des moyens d'intégrer cette expertise dans l'amélioration des services

DÉPISTAGE ET ÉVALUATION CLINIQUE

Sélectionner et utiliser des méthodes et des outils éclairés par des données probantes, puis en interpréter les résultats, pour évaluer l'usage de substances et la santé mentale, ainsi que pour orienter les plans de traitement et de soutien.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>1. Explique en termes généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. comment le processus de dépistage commence, soit par la détermination et la prise en compte des préoccupations des personnes, ce qui peut conduire à une enquête plus poussée b. que les renseignements recueillis pendant le dépistage donnent un aperçu de la personne, plutôt qu'un profil complet c. que l'évaluation clinique est un processus continu permettant d'analyser les progrès de la personne et de justifier la modification du plan de traitement et de soutien, au besoin d. le lien entre le dépistage et l'évaluation clinique, et leur lien aux nombreux autres processus et services fournis à la personne e. que la volonté de parler ou non des préoccupations sera respectée, et que de nouveaux renseignements pourront s'ajouter à mesure que la confiance se développera et quand la personne se sentira prête <p>2. Reconnaît les signes et symptômes associés à l'usage de substances et à des problèmes de santé mentale, les distingue et intervient de manière appropriée</p> <p>3. Reconnaît les situations potentiellement mortelles dues à l'usage de substances (p. ex. surdose) et à des problèmes de santé mentale (p. ex. suicide)</p>	<p>1. Offre un milieu sûr aux personnes, dans le respect de leurs besoins, de leurs antécédents, de leur genre et de leur culture</p> <p>2. Réalise un dépistage et une évaluation clinique culturellement adaptés à l'aide d'approches et d'outils appropriés et validés auprès de la population concernée qui donnent les meilleurs résultats</p> <p>3. Mène des entrevues de dépistage et d'évaluation clinique pour explorer les idées et émotions profondes de la personne avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. une approche tenant compte des traumatismes b. des questions ouvertes et sans jugement c. des observations du langage verbal et non verbal pour recueillir des renseignements fiables d. un langage correspondant au niveau de compréhension de la personne <p>4. Fait des interventions de courte durée sensibles à l'équité et culturellement adaptées dans le cadre de services de dépistage ou d'évaluation clinique</p> <p>5. Discute avec les personnes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. relever leurs influences culturelles et historiques (p. ex. colonisation, fréquentation d'un pensionnat indien, appartenance à un groupe racisé) b. déterminer les facteurs sociaux et politiques pertinents qui se combinent pour créer et promouvoir l'iniquité c. cibler leurs forces d. accroître l'accessibilité des programmes et services pertinents 	<p>1. Utilise des outils de dépistage et d'évaluation clinique éclairés par des données probantes pour détecter les problèmes de santé qui pourraient avoir une incidence sur le plan de traitement et de soutien de la personne</p> <p>2. Intègre des approches sensibles à l'équité et culturellement adaptées à l'utilisation d'outils et techniques de dépistage et d'évaluation clinique</p>	<p>1. Évalue si les approches et outils en place sont adéquats, et conçoit des améliorations novatrices, au besoin</p> <p>2. Conseille ou encadre les autres de façon à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. veiller à la qualité et à l'intégrité des outils et approches de dépistage et d'évaluation clinique b. utiliser des approches éclairées par des données probantes lors du dépistage et de l'évaluation clinique c. enrichir leurs connaissances et les orienter vers des ressources sur l'incidence des différentes cultures d. améliorer leur connaissance des facteurs influant sur le dépistage et l'évaluation clinique (p. ex. sexe, genre, race, âge, culture, statut autochtone, traumatismes, violence) e. améliorer leurs habiletés en dépistage tenant compte des traumatismes f. améliorer leurs habiletés d'entrevue et autres aptitudes cliniques <p>3. Amorce des recherches sur divers aspects du dépistage et de l'évaluation clinique, ou y participe de façon collaborative, pour orienter la préparation des plans de traitement et de soutien</p>

DÉPISTAGE ET ÉVALUATION CLINIQUE

Sélectionner et utiliser des méthodes et des outils éclairés par des données probantes, puis en interpréter les résultats, pour évaluer l'usage de substances et la santé mentale, ainsi que pour orienter les plans de traitement et de soutien.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ol style="list-style-type: none"> 4. Se conforme aux directives, réglementations et codes professionnels portant sur la protection de la vie privée, la confidentialité et les droits de la personne 5. Fournit un soutien administratif ou autre au personnel clinique ou d'admission qui procède aux évaluations cliniques 6. Recueille de l'information de base sur la personne en utilisant tous les gabarits ou guides pertinents pour veiller à ce que l'information soit complète et exacte 7. Aide les personnes à se fixer des objectifs de bien-être 8. Répond aux besoins des personnes et tisse des liens 9. Considère le dépistage et l'évaluation clinique comme le début du lien thérapeutique 10. Est conscient de ses propres attitudes et préjugés culturels personnels et professionnels, ainsi que de l'incidence qu'ils pourraient avoir sur sa capacité à terminer les dépistages et les évaluations cliniques sans porter de jugement, et demande de l'aide ou du soutien, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> 6. Sélectionne et utilise des outils de dépistage et d'évaluation clinique, puis interprète les données obtenues pour classer par ordre de priorité les besoins de la personne et orienter l'élaboration de traitements, de soutiens ou de services adaptés à la culture (p. ex. guérison au contact de la terre, animaux de compagnie) 7. Évalue les obstacles à l'engagement de façon continue en notant tout changement et en adaptant le plan de traitement et de soutien en conséquence 8. Remarque les signes de crise ou de réactions traumatiques pendant le dépistage et l'évaluation clinique, et intervient rapidement pour assurer la sécurité 9. Repère les personnes qui présentent un risque de suicide, d'automutilation ou de préjudice à autrui, et en informe des intervenants plus expérimentés ou, selon le cas, appelle les services d'urgence 10. Consulte d'autres fournisseurs de services et collabore avec eux pour clarifier ou renforcer le processus de collecte d'information 11. Oriente les personnes qui n'auront plus recours à son organisation vers d'autres ressources communautaires sensibles à l'équité et culturellement adaptées qui pourraient leur être utiles 12. Se tient au courant des tendances, de l'information, des connaissances et des données probantes sur le dépistage et l'évaluation clinique 		



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Travailler conjointement afin de déterminer les besoins et ressources communautaires, de renforcer les capacités, ainsi que de planifier, faciliter ou orienter l'intervention collective.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Démontre sa compréhension des besoins des communautés autochtones et des groupes racisés (p. ex. appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation) Consulte des sources d'information fiables sur le développement communautaire et les systèmes de prestation de services en usage de substances, en santé mentale ou les deux Explique le rôle des membres de la communauté dans la mise en place et le soutien d'activités de développement communautaire Est le premier point de contact des membres de la communauté Établit un lien avec l'ensemble des membres de la communauté et des partenaires communautaires, les encourage et répond à leurs demandes, de manière respectueuse Reste en contact avec des ressources communautaires et des sources d'orientation Tient à jour une liste des ressources communautaires spécialisées sensibles à l'équité et culturellement adaptées Travaille conjointement et tisse des liens avec des groupes et des membres de la communauté Décrit les déterminants sociaux de la santé et leur lien avec les besoins et les ressources de la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> Explique les principes du développement communautaire (p. ex. durable, inclusif, équitable) Crée et entretient des contacts et des réseaux afin d'accroître la participation de la communauté à la conception et à la prestation de services visant le bien-être de ses membres Fait la promotion de l'équité et d'un jugement exempt de préjugés dans la planification et le déploiement d'activités de développement communautaire Informe la communauté des besoins propres aux personnes affectées par l'usage de substances, la maladie mentale ou les deux, notamment des effets de la stigmatisation sur leur bien-être Collabore avec les personnes les plus affectées pour : <ol style="list-style-type: none"> évaluer et prioriser leurs besoins, problématiques et ressources proposer des solutions collaboratives aux défis devant lesquels se trouve la communauté promouvoir l'appropriation, par la communauté, du changement constructif renforcer les capacités de la communauté en fonction des objectifs poursuivis et des résultats escomptés Plaide pour l'inclusion des personnes ayant une expérience passée ou présente et de leurs familles et amis dans les activités de développement communautaire 	<ol style="list-style-type: none"> Collabore avec les personnes les plus affectées pour : <ol style="list-style-type: none"> tirer le plus grand avantage de la capacité communautaire veiller à ce que les programmes et services sont sensibles à l'équité et culturellement adaptés proposer des solutions aux enjeux complexes de développement communautaire Mobilise et soutient les membres de la communauté pour : <ol style="list-style-type: none"> jouer un rôle proactif dans l'élaboration d'approches et de politiques de promotion de la santé éclairées par des données probantes et adaptées à des populations précises réduire la stigmatisation associée à l'usage de substances ou aux problèmes de santé mentale promouvoir un mode de vie sain Effectue des analyses des besoins ou y participe en recueillant, en examinant et en interprétant des données pertinentes sur la communauté, en collaboration avec d'autres membres de la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> Joue un rôle de premier plan dans la définition d'une vision organisationnelle et d'un système de prestation de services qui tient compte des approches éclairées par des données probantes en développement communautaire Fait preuve de leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre d'approches et de politiques de promotion de la santé communautaire éclairées par des données probantes, sensibles à l'équité et culturellement adaptées Communique et collabore avec des partenaires et des décideurs (services de police, conseils scolaires, administrations municipales, gouvernements provinciaux, gouvernement fédéral, experts, etc.) de la communauté et de l'extérieur pour qu'ils contribuent par leur avis et leur participation à la réforme et à l'élaboration de politiques et de programmes pertinents Intègre à la planification de programmes des connaissances et des données probantes pertinentes sur des facteurs qui influent sur l'équité et d'autres déterminants de la santé Évalue les nouvelles initiatives communautaires et, lorsque les ressources et les circonstances le permettent, approuve celles qui concordent avec les approches éclairées par des données probantes en développement communautaire

ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Élaborer et mettre en œuvre des programmes en usage de substances et en santé mentale, adapter des programmes existants à des besoins précis et évaluer les résultats des programmes existants, nouveaux ou révisés.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique, en termes généraux, ce que l'on entend par analyse des besoins, et par élaboration, mise en œuvre et évaluation de programmes 2. Explique, en termes généraux, la raison d'être de chacun de ces quatre éléments et les liens qui les unissent 3. Explique l'importance de tenir compte des points de vue et intérêts des personnes ayant une expérience passée ou présente et des membres de groupes en quête d'équité 4. Reconnaît l'importance de la collecte de données sur les résultats des programmes, et identifie les informations utiles à des fins d'évaluation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique comment les politiques, données probantes, théories et cadres pertinents s'appliquent à l'élaboration de programmes 2. Explique les phases associées à l'analyse des besoins, et à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes; les buts et résultats de chaque phase; et les activités qu'il faudra probablement réaliser pendant chaque phase 3. Identifie des ressources externes avec qui s'associer pour examiner des possibilités de recherche propices à une évaluation poussée 4. Sollicite des commentaires par divers moyens (p. ex. groupes de discussion entretiens, engagement des partenaires du système, sondages) 5. Fait participer les personnes ayant une expérience passée ou présente, et les membres de leur famille et de leur réseau de soutien social, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes, en accordant une attention particulière aux groupes en quête d'équité 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue l'ampleur et la nature des préoccupations, dont la répartition des facteurs de risque, pendant la phase d'analyse des besoins 2. Appuie les autres dans leur travail d'analyse des besoins, et d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes 3. Commence à planifier l'évaluation au début du cycle de vie d'un programme, surveille continuellement l'évolution des progrès et prend des notes pour s'assurer de documenter ces acquis 4. Collabore avec des populations particulières (p. ex. groupes autochtones, racisés ou 2ELGTBQQIA+) et avec d'autres populations pour veiller à ce que les plans d'évaluation tiennent compte des enjeux importants pour elles 5. Prend part à l'analyse des besoins et à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de programmes complexes ou d'envergure, ou dirige ces activités dans le cas de programmes moins complexes ou plus petits 6. Planifie et réalise des évaluations à l'aide de divers moyens (p. ex. entretiens, sondages, groupes de discussion) 7. Détermine quelles ressources et quelles formations sont nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation d'un programme et mobilise ces ressources, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Procède à des projets complexes d'analyse des besoins, et d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes, ou pilote les équipes internes chargées de ces projets 2. Collabore avec des équipes multidisciplinaires, et parfois les dirige, dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de programmes sur mesure 3. Dirige l'élaboration d'indicateurs sensibles à l'équité pour l'évaluation des programmes 4. Conseille ou encadre ceux et celles qui prennent part à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes 5. Rédige des rapports finaux en respectant des normes éclairées par des données probantes 6. Passe en revue les demandes de financement et communique clairement ses révisions 7. Comprend et applique le processus de gestion du changement et les principes de mise en œuvre du changement 8. Lance des activités d'approfondissement des connaissances ou y collabore : <ol style="list-style-type: none"> a. sur les tendances en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes b. pour contribuer à la préparation de demandes de financement

ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Élaborer et mettre en œuvre des programmes en usage de substances et en santé mentale, adapter des programmes existants à des besoins précis et évaluer les résultats des programmes existants, nouveaux ou révisés.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
		<ol style="list-style-type: none"> 8. Crée des outils de collecte de données, comme des guides d'entretien et des sondages, et utilise ces outils pour recueillir de l'information 9. Intègre des facteurs liés à l'équité, aux déterminants sociaux de la santé, aux questions autochtones, aux traumatismes et à la violence dans toutes les activités d'évaluation de programmes 10. Fait les recherches nécessaires pour pouvoir élaborer des demandes de financement ciblées 11. Utilise, dans les projets d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes, les politiques appropriées, p. ex. celles portant sur la protection de la vie privée et la confidentialité, et les données probantes et connaissances pertinentes 12. Analyse ou prend part à l'analyse des conclusions émises dans les évaluations de programmes 13. Communique aux autres les conclusions des évaluations et encourage l'échange continu d'information sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes 	<ol style="list-style-type: none"> 9. Met en pratique avec créativité les nouvelles connaissances acquises, de façon à intégrer des approches éclairées par des données probantes à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes 10. Crée et entretient des liens de communication positifs et efficaces avec les bailleurs de fonds pour les tenir au courant des projets à venir 11. Tire parti des occasions d'échange des connaissances pour consolider les résultats multidisciplinaires

FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET RÉSEAUX DE SOUTIEN SOCIAL

Travailler conjointement avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les amis, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes à réaliser leurs objectifs de bien-être en lien avec l'usage de substances, la santé mentale ou les deux. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres membres du réseau de soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur de l'implication familiale. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre, spiritualité) dans l'atteinte du bien-être.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Noue le dialogue avec les personnes et les écoute pour comprendre leur expérience passée ou présente de l'usage de substances, des problèmes de santé mentale ou les deux, et leurs objectifs de bien-être 2. Demande aux personnes d'identifier autour d'elles les ressources, internes comme externes, reconnues pour améliorer les résultats, dont celles qui leur apportent un soutien social important (p. ex. membres de la famille, proches aidants, conjoints, aînés autochtones, amis, pairs ou personnes ou groupes de la communauté ou du réseau de soutien social) et les ressources telles que l'accès à un logement sûr et abordable, le revenu et l'emploi 3. Noue le dialogue avec les ressources de soutien identifiées par les personnes afin d'évaluer leur volonté et leur caractère adéquat, et élabore conjointement un plan d'engagement qui prévient l'exclusion des relations de soutien 4. Démontre sa compréhension du rôle et de la contribution des proches aidants, et reconnaît la valeur de leur participation à l'élaboration de plans de soins centrés sur la personne qui font intervenir les membres de la famille et des réseaux de soutien social, selon le cas 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec les personnes, leur famille, leurs proches aidants, leur conjoint et leur réseau de soutien social dans le but de : <ol style="list-style-type: none"> a. repérer les dynamiques de pouvoir qui favorisent ou entravent l'établissement de relations de soutien saines b. déterminer les besoins de chacun et les intégrer dans des plans de soutien efficace pour les personnes et, au besoin, pour leur famille, leurs proches aidants, leur conjoint et leur réseau de soutien social 2. Entretient un dialogue avec les membres de la famille et du réseau de soutien social de la personne pour améliorer : <ol style="list-style-type: none"> a. leur compréhension des répercussions que l'usage de substances et les problèmes de santé mentale peuvent avoir sur les personnes et des façons d'apporter du soutien b. leur connaissance de l'autogestion de la santé et leur capacité à la pratiquer c. leur capacité à recourir aux services dont ils ont besoin, en les dirigeant vers d'autres ressources, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionne et met en œuvre, en collaboration avec les personnes, des mesures qui amélioreront les relations avec les membres de la famille, du réseau de soutien social ou les deux 2. Évalue la santé des membres de la famille et du réseau de soutien social pour déterminer leur capacité à faire partie d'un réseau solidaire et travaille avec eux pour renforcer leur cohésion 3. Facilite l'accès à du soutien individuel, conjugal et familial quand ces services sont jugés utiles pour régler des problèmes relationnels 4. Aide à rebâtir la confiance et la stabilité dans les relations mises à mal par l'usage de substances ou les problèmes de santé mentale des personnes 5. Travaille avec les personnes et leur réseau de soutien social pour élaborer ensemble des plans de soutien lorsque cela a été jugé nécessaire, y compris sous la forme de consultations et d'orientations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec les personnes pour approfondir sa compréhension du réseau cohésif que forment la famille et le réseau de soutien social, et pour identifier les changements qui pourraient améliorer le bien-être des personnes concernées 2. Fournit du soutien dans des situations complexes dans lesquelles de multiples facteurs ou risques relationnels peuvent s'influencer les uns les autres 3. Conseille ou encadre les autres en concevant et en utilisant des approches éclairées par des données probantes en réponse aux problèmes complexes touchant le réseau formé des membres de la famille et du réseau de soutien social 4. Crée des stratégies visant à promouvoir le bien-être au sein de la famille et du réseau de soutien social 5. Développe et promeut la sensibilisation et la déstigmatisation en matière d'usage de substances et de santé mentale, en impliquant les membres de la famille et du réseau de soutien social dans la conception, le déploiement et l'évaluation de ces initiatives

*Les proches aidants sont souvent des membres de la famille, mais pas toujours. Leur rôle unique regroupe généralement une multitude d'activités non rémunérées, allant de l'accomplissement de tâches de gestionnaire de cas, de représentant et d'intervenant-pivot de manière informelle, à l'intervention en situation de crise, en passant par la surveillance de l'apparition de symptômes (Association canadienne pour la santé mentale, 2006). La collaboration avec eux, s'il y a lieu, peut être une ressource extrêmement utile pour les fournisseurs de services.

FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET RÉSEAUX DE SOUTIEN SOCIAL

Travailler conjointement avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les amis, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes à réaliser leurs objectifs de bien-être en lien avec l'usage de substances, la santé mentale ou les deux. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres membres du réseau de soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur de l'implication familiale. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre, spiritualité) dans l'atteinte du bien-être.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>5. Revoit conjointement et régulièrement l'engagement des membres du réseau de soutien de la personne pour l'adapter en fonction de l'évolution des besoins</p> <p>6. Obtient le consentement des personnes quant aux membres de son réseau de soutien à consulter et dans quelles circonstances, sauf quand le devoir de signalement prime sur le consentement; tient les membres ainsi identifiés informés de tout changement dans les objectifs de bien-être</p> <p>7. Questionne et écoute les personnes qui excluent certains membres de leur famille ou de leur réseau de soutien social afin de mieux comprendre la nature de la relation entre les personnes et les membres</p> <p>8. Établit un contact avec les membres de la famille et du réseau de soutien social pour connaître leur avis, au besoin</p> <p>9. Reconnaît l'importance des relations avec les membres de la famille et du réseau de soutien social, y compris des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, nature), dans l'atteinte et la régulation du bien-être et la prévention des récurrences; fait intervenir ces personnes et soutiens tout au long du processus de planification préventive ainsi qu'avant et après l'obtention de services</p>	<p>3. Évalue les risques pour la sécurité et le bien-être des membres du réseau de soutien social de la personne (p. ex. violence conjugale, violence envers les enfants); prend les mesures appropriées lorsque le risque est élevé (p. ex. devoir de signalement, faire participer la personne à la planification de sa sécurité)</p> <p>4. Plaide pour l'apport de soutien de formes uniques et originales adaptées à la situation et aux besoins de chacun</p> <p>5. Admet qu'il est parfois nécessaire que la personne coupe les ponts, et reconnaît les difficultés que pose ce changement; facilite et favorise le bris légitime de la relation, ou une transition harmonieuse suivant le bris</p> <p>6. Reconnaît le moment où il est approprié et nécessaire de mettre fin en tout respect au lien thérapeutique avec la personne et les membres de sa famille et de son réseau de soutien social</p> <p>7. Informe la personne et sa famille, ses proches aidants, son conjoint ou son réseau de soutien social au sujet des approches et des services éclairés par des données probantes qui incluent les quatre types de travail auprès de la famille : <ul style="list-style-type: none"> • counseling d'accueil pour la famille • sensibilisation de la famille • counseling familial • thérapie familiale </p>		<p>6. Fait pression aux échelons municipal, provincial et fédéral afin que les familles, les proches aidants, les conjoints, les réseaux de soutien social et les communautés soient reconnus comme essentiels au bien-être, d'une manière respectueuse pour les personnes qui font usage de substances ou qui ont des problèmes de santé mentale</p> <p>7. Renseigne les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints et les réseaux de soutien social sur les expériences négatives durant l'enfance, et oriente les personnes et les fournisseurs de services vers des approches éclairées par des données probantes, sensibles à l'équité et culturellement adaptées</p> <p>8. Explique et valorise le soutien des proches aidants, leur rôle unique de partenaires de soins et leur participation à l'élaboration des politiques</p>



FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET RÉSEAUX DE SOUTIEN SOCIAL

Travailler conjointement avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les amis, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes à réaliser leurs objectifs de bien-être en lien avec l'usage de substances, la santé mentale ou les deux. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres membres du réseau de soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur de l'implication familiale. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre, spiritualité) dans l'atteinte du bien-être.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<p>10. Démontre sa compréhension de l'effet bidirectionnel entre l'usage de substances ou les problèmes de santé mentale d'une personne, et ses relations avec les membres de sa famille et de son réseau social</p> <p>11. Décrit le processus d'exploration et d'utilisation des ressources communautaires sensibles à l'équité et culturellement adaptées accessibles aux personnes et à leur famille, à leurs proches aidants, à leur conjoint, à leur réseau de soutien social et à leurs communautés</p> <p>12. Considère la famille, les proches aidants, le conjoint et les membres du réseau de soutien social comme des partenaires dans l'atteinte des objectifs collaboratifs de bien-être; concilie leurs besoins et leurs droits avec ceux des usagers</p> <p>13. Incite les personnes à recourir à des services et des ressources au niveau familial pour leur bien-être</p> <p>14. Démontre sa compréhension de l'importance, pour la personne, du soutien collaboratif non critique</p> <p>15. Explique les avantages et possibles conséquences d'impliquer la famille dans les soins de la personne</p> <p>16. Connaît les différences entre les types de travail auprès de la famille et les ressources locales qui offrent de tels services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • counseling d'accueil pour la famille • sensibilisation de la famille • counseling familial • thérapie familiale 			

Expliquer l'emploi des médicaments pour venir en aide aux personnes qui font l'usage de substances, ont des problèmes de santé mentale ou les deux, et répondre aux besoins continus liés à la prise de médicaments et à la planification du bien-être.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Décrit, en termes généraux, les types de médicaments les plus susceptibles d'induire une dépendance et ceux utilisés pour : <ol style="list-style-type: none"> traiter l'usage de substances et les problèmes de santé mentale réguler l'humeur, le comportement et les processus cognitifs soulager la douleur traiter des troubles associés à l'usage de substances, comme la défaillance des organes, les maladies cardiaques et pulmonaires, l'hépatite, le VIH et le sida Explique les effets secondaires fréquents des médicaments utilisés pour traiter l'usage de substances et des problèmes de santé mentale, et les effets propres au sexe qui peuvent apparaître si les médicaments ne sont pas pris correctement Explique les signes et symptômes de réactions indésirables à un médicament et consulte des fournisseurs de services plus expérimentés s'il soupçonne la présence d'une telle réaction Surveille les personnes pour voir si elles présentent des signes d'un usage incorrect de médicaments et consulte des fournisseurs de services plus expérimentés s'il soupçonne qu'une personne fait un tel usage Explique les programmes de récupération de médicaments 	<ol style="list-style-type: none"> Explique la façon dont les médicaments qui altèrent l'humeur, le comportement et les processus cognitifs sont : <ol style="list-style-type: none"> administrés susceptibles d'interagir avec d'autres substances, y compris l'alcool et explique ce qui se passe si le médicament : <ol style="list-style-type: none"> est cessé n'est pas pris correctement Consulte les études faites sur les médicaments utilisés dans le traitement de l'usage de substances et des problèmes de santé mentale Consulte des fournisseurs de services autorisés à prescrire des médicaments, au besoin Aborde avec la personne son droit de prendre ou non des médicaments, documente les choix faits en toute objectivité et avec le consentement de la personne, et en informe les autres personnes participant aux soins Aide la personne à avoir accès à des médicaments sur ordonnance si cet accès est limité 	<ol style="list-style-type: none"> Utilise des approches éclairées par des données probantes (p. ex. réduction des méfaits, soins tenant compte des traumatismes et de la violence) concernant la prise de médicaments et la planification du bien-être Explique avec précision et minutie comment les médicaments qui altèrent l'humeur, le comportement et les processus cognitifs : <ol style="list-style-type: none"> affectent les personnes de diverses manières sur les plans physiologique et neurologique peuvent avoir des effets différents selon les voies d'administration (p. ex. posologie, forme du médicament); et décrit leurs avantages et inconvénients peuvent affecter la personne s'ils sont pris seuls ou s'ils sont pris avec d'autres substances, dont l'alcool Identifie les personnes pour qui l'ajout de médicaments à leur traitement pourrait être bénéfique Collabore avec les personnes, des équipes et des professionnels de la santé pour : <ol style="list-style-type: none"> incorporer des médicaments aux plans de traitement individuels, selon le cas suivre de près l'incidence des médicaments d'ordonnance 	<ol style="list-style-type: none"> Fait appel à des connaissances approfondies sur le recours aux médicaments pour traiter l'usage de substances et des problèmes de santé mentale au moment de : <ol style="list-style-type: none"> travailler avec les personnes superviser ou encadrer les autres superviser ou réviser les plans de traitement collaborer et réseauter préconiser l'utilisation d'approches éclairées par des données probantes Établit et entretient un réseau de ressources compétentes dans le domaine de la prise de médicaments et des approches axées sur le rétablissement Donne de la formation ou organise des activités de perfectionnement professionnel sur les types de médicaments qui atténuent ou aggravent les problèmes associés à l'usage de substances et à la santé mentale, et tient compte des facteurs liés à l'équité qui influent aussi sur l'utilisation et la prescription de médicaments Amorce, facilite ou dirige la création et l'application d'approches et politiques éclairées par des données probantes propices à l'utilisation novatrice de médicaments dans le traitement de l'usage de substances et des problèmes de santé mentale

MÉDICAMENTS

Expliquer l'emploi des médicaments pour venir en aide aux personnes qui font l'usage de substances, ont des problèmes de santé mentale ou les deux, et répondre aux besoins continus liés à la prise de médicaments et à la planification du bien-être.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>EXEMPLES</p> <p>6. Participe à la formation continue pour mieux connaître les effets secondaires courants et graves</p> <p>7. Explique certains points importants avec les médicaments (bon moment, bon patient, bonne voie d'administration, bonne dose, bon médicament, bonne documentation, bonne réaction et droit de refus)</p>		<p>5. Procède à une évaluation pour déceler les symptômes de réactions indésirables liées à une utilisation abusive ou inappropriée de médicaments, et fait appel à des professionnels de la santé ou aux services d'urgence, au besoin</p>	

ORIENTATION

Collaborer avec des personnes qui consomment des substances et qui ont des problèmes de santé mentale pour trouver des services d'orientation et des soutiens qui sont inclusifs et adaptés à la culture et leur y donner accès, afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Se tient au courant et maintient des liens avec des ressources d'orientation (p. ex. programmes financés par l'État et régime d'avantages sociaux) Se familiarise avec les différents systèmes et ressources communautaires disponibles pour répondre aux besoins des personnes et déterminer les moyens d'y accéder Collabore avec les personnes pour identifier des options d'orientation et évaluer la pertinence des ressources disponibles; discute avec transparence des priorités, des attentes et des actions requises Met rapidement les personnes en contact avec les systèmes et ressources Aide à remplir les documents liés au processus d'orientation Se conforme aux directives, réglementations et codes professionnels portant sur la confidentialité et la déontologie Fait mieux connaître le rôle et le mandat de l'organisation auprès des sources d'orientation Sait reconnaître les obstacles à l'accès aux services, comme le genre, les responsabilités parentales, l'âge, la vie en région rurale et l'appartenance à un groupe racisé Reconnaît les cloisonnements et les difficultés à naviguer dans le système pour les communautés par rapport aux services en santé mentale et en usage de substances 	<ol style="list-style-type: none"> Se renseigne sur les ressources d'orientation potentielles, notamment en visitant des sites, en faisant du réseautage et en consultant des sites Internet et des publications Adopte une approche de prestation de services globale et collaborative Crée et maintient un réseau de ressources disponibles qui peuvent répondre aux besoins des personnes et leur offrir des services complets Évalue avec les personnes leur capacité à participer au processus d'orientation et détermine avec elles les obstacles à cette participation (p. ex. précarité de logement, antécédents de traumatismes et de violence) et les possibilités qui s'offrent; collabore avec les personnes pour trouver des solutions et éliminer les obstacles Collabore avec les sources d'orientation, notamment en déterminant quand il convient d'adopter une approche passive Coordonne les services d'orientation et le soutien afin d'en assurer la continuité et de fournir des soins continus Prend la parole, au besoin, au nom des usagers Connaît et comprend le concept de retraumatisation et fait ses orientations de façon à limiter la fréquence à laquelle une personne doit répéter son histoire 	<ol style="list-style-type: none"> Entretient un réseau de sources d'orientation qui savent répondre aux besoins de personnes ayant des antécédents complexes Collabore avec les personnes pour renforcer leur capacité à participer au processus d'orientation et à faire le suivi nécessaire Reste en contact avec les personnes et les sources d'orientation et fait un suivi pour favoriser la réussite des soins et évaluer les résultats des orientations Collabore avec les fournisseurs de services pour aider les personnes à s'orienter dans les systèmes, assurer la continuité des services et éliminer les cloisonnements Défend les intérêts des personnes auprès des organismes d'orientation Maintient le contact avec les personnes durant les périodes d'attente et la transition vers d'autres services en tenant compte du genre, de l'âge, de la culture et d'autres facteurs individuels, à différentes étapes de la prestation de services 	<ol style="list-style-type: none"> Développe et renforce la capacité d'orientation en réseautant avec des collègues chevronnés externes Met en place un protocole et une méthode pour recueillir des données sur la satisfaction des usagers Supervise le processus d'orientation pour établir des liens mutuellement avantageux Vérifie les dossiers d'orientation pour veiller à ce qu'ils soient exacts, complets, pertinents et en conformité avec les exigences cliniques et juridiques Assure un suivi dans les situations où la personne ou la source signale que l'orientation est inadaptée, insatisfaisante ou incomplète et prend les mesures nécessaires Met en œuvre, contrôle et évalue les processus et les politiques visant à faciliter la communication dans et entre les systèmes

ORIENTATION

Collaborer avec des personnes qui consomment des substances et qui ont des problèmes de santé mentale pour trouver des services d'orientation et des soutiens qui sont inclusifs et adaptés à la culture et leur y donner accès, afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ul style="list-style-type: none">10. Connaît les limites de son travail et sait quand orienter la personne vers un autre fournisseur de services11. Tient compte des besoins individuels et applique une approche centrée sur la personne dans ses orientations (voir la compétence Soins centrés sur la personne)12. Se sert de la technologie pour faciliter le processus d'orientation			

PLANIFICATION DE SOINS COLLABORATIVE

S'adapter à la situation individuelle des personnes qui consomment des substances, ont des problèmes de santé mentale ou les deux et faciliter leur déplacement entre et dans les services et équipes de soins. Le processus comprend aussi la communication aux personnes de renseignements sur les programmes et services grâce auxquels elles pourront prendre des décisions éclairées, la tenue à jour de la documentation, la diffusion des renseignements de manière appropriée et avec le consentement des personnes concernées, et la collaboration avec d'autres services et équipes de soins.

* À noter qu'on recommande d'appliquer cette compétence avec la compétence comportementale Soins centrés sur la personne.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Respecte et applique les directives, réglementations et codes professionnels portant sur la confidentialité et la déontologie 2. Démonstre sa capacité à assister ses collègues qui planifient les soins, dans un rôle administratif ou de soutien, pour faire en sorte que la démarche passe par une collaboration dans et entre les services, et soit conforme aux besoins de la personne 3. Explique l'importance de la planification des soins et le lien avec la planification du counseling, du dépistage, de l'évaluation clinique et du traitement 4. Explique le processus d'orientation vers et à partir d'autres fournisseurs de services, y compris les protocoles énonçant comment se fera l'échange d'information et de documentation, quand et avec qui; décrit les programmes et services aux personnes de sorte qu'elles puissent prendre des décisions éclairées concernant les services offerts ou reçus 5. Explique les avantages qu'offrent les discussions de cas en personne, par téléconférence ou par vidéoconférence, la marche à suivre pour les organiser et les situations où chacune convient 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établit et entretient des relations de travail collaboratives avec les personnes et avec des collègues et partenaires à l'interne et à l'externe 2. Se tient au courant des diverses ressources disponibles pour savoir quelles options de services s'offrent aux personnes, et tient à jour des dossiers sur les services et ressources crédibles disponibles 3. Consulte les personnes pour leur offrir les services et soutiens les plus appropriés et les orienter vers ces services et soutiens, en se servant de l'information obtenue lors des discussions avec elles et pendant le processus de dépistage et d'évaluation clinique 4. Convoque des discussions de cas en personne et par téléconférence, y participe et s'occupe rapidement de faire les suivis nécessaires 5. Facilite la tenue d'activités de planification des soins en recourant à des outils virtuels ou en ligne (comme la vidéoconférence) ou à des sites de télésanté 6. En collaboration avec les personnes et les membres de leur famille et de leur réseau de soutien social, donne suite aux recommandations et aux activités de planification des soins 7. Défend l'équité en santé pour les personnes mal desservies dans son travail avec des services et soutiens connexes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participe à l'établissement et à la tenue à jour des plans de traitement et de soutien, en tant que membre d'une équipe diversifiée dont la personne fait partie 2. Établit et maintient un lien thérapeutique avec les personnes afin de les mettre en confiance et de les aider à éliminer certains obstacles à l'atteinte de leurs objectifs de bien-être 3. Fait des évaluations cliniques en continu, analyse les plans de traitement et de soutien en collaboration avec les personnes et ajuste les plans, au besoin 4. Noue des relations de collaboration avec une vaste gamme de services et soutiens internes et externes, et fait appel à ces relations pour faciliter les orientations 5. Apporte des changements dans la prestation de services qui vont améliorer les résultats des personnes (p. ex. plus grand engagement, optimisation des processus) 6. Collabore avec les personnes pour les aider à prendre des décisions dans la planification de leur traitement et soutien et à donner suite à ces décisions 7. Anime des discussions de cas en personne et par téléconférence, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conseille ou encadre les autres dans les tâches suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. planifier les soins, de manière générale b. évaluer les plans de traitement et de soutien complexes et collaborer avec les personnes et d'autres intervenants pour apporter des changements, au besoin c. trouver des solutions novatrices quand les stratégies habituelles n'ont pas été optimales, selon l'avis de la personne d. veiller au respect des protocoles de planification des soins par les collègues et dans l'organisation e. apporter des changements aux protocoles de soins, au besoin 2. Évalue la documentation sur la planification des soins

PLANIFICATION DE SOINS COLLABORATIVE

S'adapter à la situation individuelle des personnes qui consomment des substances, ont des problèmes de santé mentale ou les deux et faciliter leur déplacement entre et dans les services et équipes de soins. Le processus comprend aussi la communication aux personnes de renseignements sur les programmes et services grâce auxquels elles pourront prendre des décisions éclairées, la tenue à jour de la documentation, la diffusion des renseignements de manière appropriée et avec le consentement des personnes concernées, et la collaboration avec d'autres services et équipes de soins.

* À noter qu'on recommande d'appliquer cette compétence avec la compétence comportementale Soins centrés sur la personne.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<p>6. Explique les limites de la confidentialité dans diverses situations et leurs conséquences, conformément à leur description dans les lois et directives applicables</p> <p>7. Consulte régulièrement les autres, tant à l'interne qu'à l'externe, pour permettre une planification de soins coordonnée et collaborative</p>			

PLANIFICATION DU TRAITEMENT

Collaborer à l'élaboration d'un plan de traitement et de bien-être fondé sur les constats du dépistage et de l'évaluation clinique, en s'assurant que les activités et les ressources correspondent aux besoins, aux forces et aux objectifs de la personne. Le processus comprend aussi la surveillance, l'évaluation, la planification de la cessation des services et la mise à jour du plan de traitement de façon à refléter les besoins et objectifs changeants de la personne.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Respecte et applique les directives, réglementations et codes professionnels portant sur la confidentialité et la déontologie 2. Explique le processus de planification du traitement de l'organisation pour permettre aux personnes de prendre des décisions éclairées par rapport à leurs options 3. Communique de l'information de base sur les programmes et services de traitement offerts aux personnes et les oriente vers des programmes et services appropriés 4. Reconnaît et comprend les différents modes de savoir, dont les modes de savoir autochtones, et les applique à l'élaboration de plans de traitement personnalisés (p. ex. guérison au contact de la terre) 5. Identifie les obstacles au traitement de chaque personne (p. ex. problème de transport, planification de la sûreté, insécurité alimentaire, services de garde d'enfants) et contribue à les lever 6. Veille à ce que les plans de traitement répondent aux objectifs de bien-être des personnes en utilisant une approche centrée sur la personne qui tient compte des soins de santé dans leur ensemble 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue, en collaboration avec les personnes, les obstacles individuels et structurels qu'elles pourraient rencontrer en voulant prendre part ou en prenant part aux activités du plan de traitement 2. Collabore avec les personnes et les fournisseurs de services multidisciplinaires pour : <ol style="list-style-type: none"> a. établir une compréhension de base de la planification du traitement b. fixer des objectifs réalistes et atteignables à court et à long terme c. nommer des facteurs contextuels, personnels et d'équité à prendre en compte dans le plan d. établir un plan de traitement tenant compte des approches éclairées par des données probantes ainsi que des objectifs, de l'âge, du genre, de la culture et de la situation e. modifier le plan en cours de route afin qu'il continue de répondre aux besoins des personnes et à d'autres situations de leur vie 3. Intègre au plan de traitement l'information sur les forces transmise par les membres de la famille et du réseau de soutien social, s'il y a lieu; considère les soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, spiritualité) 4. Garde des dossiers clairs et précis sur toute l'information essentielle recueillie durant le processus de planification du traitement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue la gravité relative de l'usage de substances et des problèmes de santé mentale, le cas échéant, et ajuste le plan de traitement en conséquence 2. Emploie une série de techniques et d'approches éclairées par des données probantes pour soutenir l'engagement vis-à-vis du plan de traitement et des activités connexes 3. Fait preuve de créativité dans ses communications avec des personnes ayant des antécédents complexes ou sensibles et les fournisseurs de services multidisciplinaires, et a recours à différents modes de savoir pour augmenter les chances d'atteindre les objectifs de traitement 4. Se tient au courant des nouvelles approches sensibles à l'équité et éclairées par des données probantes pouvant aider à élaborer des plans de traitement efficaces 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec une vaste gamme de fournisseurs de services multidisciplinaires pour concevoir et mettre en œuvre des activités et des plans de traitement correspondant aux groupes de populations, aux contextes et aux besoins complexes 2. Conseille ou encadre d'autres personnes dans la conception et le déploiement de plans de traitement efficaces, sensibles à l'équité et culturellement adaptés 3. Dirige la planification et la réalisation d'évaluations de la planification du traitement, ou y collabore 4. Dirige l'élaboration de programmes de traitement adaptés à des populations et à des groupes précis 5. Offre des occasions d'apprentissage et de formation à d'autres personnes pour améliorer la compréhension des techniques et approches sensibles à l'équité et éclairées par des données probantes

PLANIFICATION DU TRAITEMENT

Collaborer à l'élaboration d'un plan de traitement et de bien-être fondé sur les constats du dépistage et de l'évaluation clinique, en s'assurant que les activités et les ressources correspondent aux besoins, aux forces et aux objectifs de la personne. Le processus comprend aussi la surveillance, l'évaluation, la planification de la cessation des services et la mise à jour du plan de traitement de façon à refléter les besoins et objectifs changeants de la personne.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES		<ul style="list-style-type: none">5. Surveille les progrès des personnes tout au long des soins, célèbre les réussites, reconnaît les possibilités que créent les revers ou les obstacles, et soutient les personnes lorsqu'elles s'efforcent de les surmonter6. Aide le personnel chevronné à évaluer les activités de planification du traitement		

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

S'engager auprès de personnes affectées par l'usage de substances, des problèmes de santé mentale, des troubles concomitants ou une combinaison de problématiques, ainsi qu'auprès de leur famille et de leur communauté; s'appuyer sur ses connaissances, ses valeurs et ses croyances; et partager ses connaissances éclairées par des données probantes pour promouvoir le bien-être personnel et celui de la communauté.

À noter que dans le texte pour cette compétence, « prévention » doit être interprété comme la prévention des méfaits associés à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Explique, en termes généraux, des concepts importants en prévention et en promotion de la santé comme : <ol style="list-style-type: none"> les principaux déterminants sociaux de la santé le continuum double de la santé mentale et de la maladie mentale les diverses approches de prévention, de la prévention primaire à la réduction des méfaits les facteurs de risque et de protection des méfaits associés à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale l'importance de la prévention et des services de proximité qui s'inscrivent dans une stratégie efficace de prévention et de promotion de la santé le fait que les efforts de prévention et de promotion de la santé peuvent être adaptés aux besoins des groupes en quête d'équité et à des populations particulières l'importance de contrer la stigmatisation et de faire place à un dialogue ouvert l'importance de faire le pont entre les personnes et les services Aide à la préparation, à la mise en œuvre et à la communication d'une série de programmes de prévention pour tous les groupes concernés, tout en suivant les pratiques exemplaires 	<ol style="list-style-type: none"> Explique les approches éclairées par des données probantes en prévention et en promotion de la santé et applique ces connaissances dans ses contacts avec les personnes, les familles, les réseaux de soutien social et les communautés Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités de prévention et de promotion de la santé centrées sur la personne et fondées sur des données probantes, en travaillant individuellement, avec des équipes organisationnelles et avec des partenaires de la communauté Exécute ou contribue à l'exécution de programmes normalisés de sensibilisation destinés à la population générale (p. ex. écoles, groupes communautaires) en employant des approches éclairées par des données probantes Exécute ou contribue à l'exécution de programmes sur mesure adaptés aux besoins de populations particulières Collabore avec les personnes et avec des experts pour mieux comprendre les retombées des programmes de prévention et de promotion de la santé selon des facteurs influant sur l'équité, et applique ces connaissances à l'élaboration et à la prestation de produits et services 	<ol style="list-style-type: none"> Élabore et met en œuvre une série d'interventions, de programmes et de services complexes, avec une analyse des déterminants sociaux de la santé et une connaissance approfondie des techniques et approches pertinentes en prévention et en promotion de la santé Pilote la prestation de services, en répondant aux besoins spécifiques de la population Mobilise des membres de la communauté et favorise leur participation aux activités de prévention et de promotion de la santé qui tiennent compte de divers déterminants de la santé, en tirant parti des forces et des ressources communautaires Évalue le niveau d'engagement et la capacité de la communauté, et passe d'un rôle de leadership à un rôle de soutien en laissant les autres assumer plus de responsabilités Participe à l'évaluation d'activités de prévention et de promotion de la santé avec des membres de la communauté Milite, pour le compte de l'ensemble de la communauté, pour des services de prévention et de promotion de la santé durables et adaptés aux besoins communautaires 	<ol style="list-style-type: none"> Conseille ou encadre les autres dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'initiatives de prévention et de promotion de la santé éclairées par des données probantes Supervise et gère un éventail d'approches de prévention et de promotion de la santé éclairées par des données probantes et qui abordent des questions de durabilité, notamment des critères d'évaluation Intègre à la planification de programmes des données probantes et des connaissances sur les déterminants sociaux de la santé ainsi que sur les facteurs de risque et de protection Amorce, facilite, mène ou effectue des analyses et des évaluations de programmes et de services communautaires pour mesurer leur efficacité et détecter des lacunes ou des occasions dans les services Facilite la mise en place de collaborations multidisciplinaires durables qui : <ol style="list-style-type: none"> favorisent la santé des familles et des communautés déstigmatisent des populations particulières stimulent l'élaboration de politiques publiques et de programmes adaptés

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

S'engager auprès de personnes affectées par l'usage de substances, des problèmes de santé mentale, des troubles concomitants ou une combinaison de problématiques, ainsi qu'auprès de leur famille et de leur communauté; s'appuyer sur ses connaissances, ses valeurs et ses croyances; et partager ses connaissances éclairées par des données probantes pour promouvoir le bien-être personnel et celui de la communauté.

À noter que dans le texte pour cette compétence, « prévention » doit être interprété comme la prévention des méfaits associés à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>3. Cherche à comprendre les besoins en accessibilité dans son secteur d'activité</p>	<p>6. Échange des idées, des données probantes, des connaissances et des renseignements, et explique comment et pourquoi certaines tâches contribuent à la capacité communautaire de prévention et de promotion de la santé</p> <p>7. Fait mieux connaître les facteurs environnementaux qui influent sur l'usage de substances et la santé mentale</p> <p>8. Favorise un sentiment d'appropriation dans la communauté et sa participation en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. aidant à tisser des liens communautaires b. aidant à renforcer la résilience de tous les membres de la communauté c. faisant la promotion des politiques de santé publique sensibles à l'équité d. renforçant la capacité locale à définir les besoins de groupes précis et à élaborer des stratégies et des solutions pour répondre à ces besoins <p>9. Collabore avec divers partenaires pour identifier et prioriser les besoins communautaires et les ressources requises en lien avec la prévention et la promotion de la santé</p> <p>10. Se tient au courant des données probantes et des connaissances sur la prévention et la promotion de la santé, et applique les constats pertinents à toutes ses activités, dont ses échanges avec les usagers et les membres de la communauté</p> <p>11. Explique le rôle que jouent les politiques de santé publique dans l'atténuation des risques et des méfaits</p>	<p>7. Milite pour des services de prévention et de promotion de la santé à l'aide de données d'évaluation désagrégées et d'autres constats éclairés par des données probantes</p>	<p>6. Agit en collaborateur, en chef de file ou en participant quant à la conception et à la prestation de programmes sur mesure et éclairés par des données probantes dans des situations complexes et sensibles exigeant un haut niveau d'intervention multidisciplinaire</p>

EXEMPLES

SERVICES DE PROXIMITÉ

Élaborer et fournir des services en usage de substances et en santé mentale éclairés par des données probantes à diverses personnes, y compris à celles qui autrement pourraient ne pas avoir accès à ces services ou ne chercheraient pas à les obtenir.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Explique, en termes généraux : <ol style="list-style-type: none"> ce que sont les services de proximité et leur rôle dans l'élargissement de l'accès aux soins et à la prévention primaire, secondaire et tertiaire le type et l'éventail d'activités en services de proximité les facteurs affectant l'accès aux services et les endroits où certaines populations sont le mieux desservies (p. ex. peuples autochtones, groupes racisés) l'usage de substances et les problèmes de santé mentale dans les populations desservies par l'organisme Fournit du soutien aux travailleurs de proximité et aux équipes multidisciplinaires, le cas échéant Reste en contact avec des représentants de nombreux services communautaires Reconnaît et applique les protocoles de santé et de sécurité individuelles dans son travail dans la communauté Crée un environnement sûr sur les plans culturel, émotionnel et psychologique dans ses interactions avec les usagers des services de proximité 	<ol style="list-style-type: none"> Suit les approches éclairées par des données probantes quand il offre ou participe à la prestation d'une gamme de services en usage de substances et en santé mentale Crée des liens avec les personnes en les rencontrant dans le milieu qu'elles préfèrent et en se comportant d'une façon appropriée à ce milieu Collabore avec les personnes pour déterminer les besoins individuels et globaux de la population ciblée par les services de proximité, en tenant compte de l'équité et de la culture Veille à la sécurité de toutes les parties (soi-même y compris) intéressées par les services de proximité lorsqu'il planifie et fournit de tels services Favorise l'équité en santé en aidant les personnes à obtenir les services appropriés pour améliorer leurs déterminants sociaux de la santé 	<ol style="list-style-type: none"> Entre en contact avec d'autres dans la communauté pour : <ol style="list-style-type: none"> acquérir une compréhension approfondie des besoins locaux et des lacunes en matière de services de proximité concevoir et réaliser des activités de proximité qui concordent avec les approches éclairées par des données probantes et sont adaptées aux populations cibles Participe à l'évaluation des services de proximité, y compris ceux fournis par l'organisation et par d'autres dans la communauté Évalue les résultats de l'orientation d'une personne vers une ressource communautaire et signale les préoccupations soulevées à des intervenants plus expérimentés, le cas échéant Repère et lève les obstacles à l'accès aux services et soutiens 	<ol style="list-style-type: none"> Promeut, soutient et améliore divers services de proximité dans la communauté, en conformité avec les normes et les approches éclairées par des données probantes Mobilise des fournisseurs de services de différentes disciplines pour répondre aux besoins en services de proximité, notamment des professionnels en usage de substances et en santé mentale, des ressources communautaires et d'autres fournisseurs de services connexes Passé en revue les évaluations des résultats des orientations et fournit de la rétroaction aux organismes ou aux fournisseurs de services concernés, le cas échéant Collabore avec de nombreux organismes communautaires pour élaborer des services de proximité qui s'appuient sur les forces de la communauté et répondent à ses besoins Collabore avec d'autres pour enrichir les connaissances sur les approches éclairées par des données probantes en matière de services de proximité Prépare et transmet des données probantes et des connaissances et donne des formations aux groupes d'intervenants pertinents (p. ex. communauté, bailleurs de fonds, politiciens, collègues lors de congrès)



SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ET DE LA VIOLENCE

Interagir avec les personnes qui consomment des substances et ont des problèmes de santé mentale pour déterminer et évaluer les répercussions d'événements extrêmement négatifs sur leur fonctionnement et leur capacité d'adaptation. En collaboration avec ces personnes, élaborer et faire des interventions qui mettent de l'avant la sécurité, le choix et le contrôle personnel, dans le but de limiter les méfaits et la retraumatisation. Comprendre les antécédents et les contextes propres à chacun (ce qui inclut le genre, la culture et d'autres facteurs touchant l'équité) et faire preuve d'empathie envers tous.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>1. Décrit, en termes généraux, les grands concepts et principes nécessaires à la compréhension des traumatismes et de la violence, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la prévalence des antécédents de traumatismes et de violence chez les personnes qui consomment des substances et ont des problèmes de santé mentale, et le fait que ces expériences ne se limitent pas à un groupe ou une population spécifique b. le fait que les traumatismes ont parfois une source personnelle (p. ex. violence conjugale), externe (p. ex. accident, catastrophe naturelle) ou systémique (p. ex. racisme, colonialisme) et que ces sources peuvent se recouper c. le fait que l'exposition aux traumatismes et à la violence est un facteur de risque de problèmes chroniques de santé physique et mentale d. l'incidence des traumatismes et de la violence historiques, systémiques et intergénérationnels sur les communautés, les cultures et les personnes e. les conséquences variables des traumatismes, selon des facteurs tels que l'âge lors de la première expérience, la gravité, la fréquence et l'ouverture au soutien, et l'incidence importante que peuvent avoir ces conséquences sur le développement d'une personne et sa capacité d'adaptation 	<p>1. Comprend en quoi les traumatismes et la violence sont vécus différemment par différents groupes (p. ex. âge, genre, culture), et tient compte de ce savoir dans ses interactions</p> <p>2. Comprend les effets neurobiologiques des traumatismes et de la violence et les stratégies de régulation émotionnelle de base (p. ex. ancrage) qui peuvent modifier les réponses neurobiologiques</p> <p>3. Comprend le lien complexe et multidirectionnel entre la violence conjugale, l'usage de substances et la santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Emploie des approches centrées sur la personne et tenant compte des traumatismes et de la violence pour examiner, évaluer, repérer, stabiliser, outiller, protéger et soutenir les personnes ayant vécu à la fois des expériences de violence conjugale, d'usage de substances ou de problèmes de santé mentale, ainsi que pour interagir avec elles, assurer leur suivi et intervenir auprès d'elles b. Répond aux problèmes de santé de chaque personne afin de préserver le choix personnel et de gérer le bien-être <p>4. Est conscient de ses préjugés, de ses croyances, de son autorité et de son statut privilégié, ainsi que de ses propres traumatismes</p>	<p>1. Amène les personnes à explorer le lien entre les traumatismes, la violence, l'usage de substances et la santé mentale, et les appuie dans leurs choix de revisiter leur situation et leurs expériences personnelles</p> <p>2. Crée, en collaboration avec les personnes, des plans de bien-être qui tiennent compte du lien entre les traumatismes, la violence, l'usage de substances et les problèmes de santé mentale</p> <p>3. Collabore avec les personnes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. comprendre quelles approches intégrées de service éclairées répondent aux besoins des personnes qui ont vécu des traumatismes, de la violence, l'usage de substances et des problèmes de santé mentale b. les aider à reconnaître les liens entre les traumatismes, la violence, l'usage de substances et la santé mentale, et à chercher de l'aide pour guérir, lorsqu'elles sont prêtes à le faire c. les aider à concevoir des stratégies pour réduire au minimum les effets de déclencheurs ou d'autres facteurs pouvant mener à une retraumatisation d. favoriser la connaissance de ses propres capacités, l'autodétermination, la dignité, la sécurité et le contrôle personnel 	<p>1. Crée, promeut et préconise des programmes, services et soutiens qui abordent les conséquences des traumatismes et de la violence</p> <p>2. Cherche à bonifier la formation sur les approches tenant compte des traumatismes et de la violence</p> <p>3. Dirige l'intégration des approches tenant compte de différents types de traumatismes (p. ex. racisme, colonialisme, sexe, genre) et de la violence dans les programmes existants</p> <p>4. Établit des protocoles, des approches et des politiques qui guident la prestation et la création de services et de soutiens tenant compte des traumatismes et de la violence et qui favorisent le sentiment de sécurité et le choix personnel pour tous, y compris ceux et celles ayant vécu des traumatismes et de la violence</p> <p>5. Trouve et crée des occasions de formation grâce auxquelles les membres du personnel pourront rester au fait des normes applicables aux approches et soins tenant compte des traumatismes et de la violence</p>

SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ET DE LA VIOLENCE

Interagir avec les personnes qui consomment des substances et ont des problèmes de santé mentale pour déterminer et évaluer les répercussions d'événements extrêmement négatifs sur leur fonctionnement et leur capacité d'adaptation. En collaboration avec ces personnes, élaborer et faire des interventions qui mettent de l'avant la sécurité, le choix et le contrôle personnel, dans le but de limiter les méfaits et la retraumatisation. Comprendre les antécédents et les contextes propres à chacun (ce qui inclut le genre, la culture et d'autres facteurs touchant l'équité) et faire preuve d'empathie envers tous.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<p>f. la vaste gamme de mécanismes d'adaptation que les personnes mettent en place pour composer avec la situation et survivre</p> <p>g. les symptômes du trouble de stress post-traumatique et leurs divers modes de présentation, dans différentes populations</p> <p>h. les signes du traumatisme secondaire ou transmis par personne interposée et de l'usure de compassion</p> <p>i. la retraumatisation et les façons de la prévenir ou de l'atténuer</p>	<p>5. Comprend les effets des traumatismes et de la violence sur le développement et le fonctionnement du cerveau et les réseaux neuronaux</p>	<p>e. encourager le choix d'options de traitement et de soutien assurant la sécurité physique, psychologique et émotionnelle et le bien-être</p>	<p>6. A conscience que les membres du personnel peuvent avoir vécu de la violence structurelle et interpersonnelle, et crée une atmosphère saine et sûre sur le plan psychologique, en encourageant le bien-être au travail et en prévenant les blessures et les traumatismes transmis par personne interposée (p. ex. préjudices moraux)</p>
	<p>2. Comprend comment le contexte global peut accroître le risque de nombreuses formes de violence et de traumatismes, et nuire à l'accès au soutien</p>	<p>6. Fait preuve d'empathie et évite le jugement pour amener les personnes à gérer les conséquences des traumatismes et de la violence sur leur vie et pour prévenir la retraumatisation</p>	<p>f. Encourage la croissance post-traumatique et la résilience</p>	<p>7. Encourage les fournisseurs de services à suivre une formation sur le traumatisme transmis par personne interposée et l'usure de compassion, et fait la promotion de moyens individuels, organisationnels et basés sur l'entraide entre pairs de prévenir ces problèmes, de les atténuer et de composer avec eux</p>
	<p>3. Applique les principes clés des approches tenant compte des traumatismes et de la violence (sécurité et confiance) dans l'établissement de relations, et favorise le choix, le contrôle et la collaboration dans les interactions; propose de tirer parti de ces habiletés et de ces forces dans son travail auprès des personnes</p>	<p>7. Collabore avec les personnes pour tirer parti des forces qui améliorent la résilience et qui favorisent la prise de décisions, le contrôle personnel et la capacité d'adaptation</p>		<p>8. Crée, promeut et préconise des programmes, services et soutiens qui mettent de l'avant et favorisent l'autogestion de la santé et le bien-être des personnes qui les utilisent et du personnel intervenant</p>
	<p>4. Utilise des approches centrées sur la personne et tenant compte des traumatismes</p>	<p>8. Assure la sécurité dans toutes ses interactions :</p> <p>a. en posant des questions sur les préférences liées au milieu physique et en tenant compte des préférences énoncées</p> <p>b. en choisissant et en mettant en pratique des aptitudes d'autorégulation et des stratégies d'adaptation positives, et en créant des plans de sécurité</p> <p>c. en établissant des attentes prévisibles, claires et exactes par rapport aux services, en fonction de sa compréhension des objectifs de bien-être de la personne</p>		<p>9. Conseille ou encadre les autres pour les aider à acquérir et à appliquer des approches relationnelles éclairées par des données probantes</p>
	<p>5. Sait que les approches tenant compte des traumatismes ne requièrent pas la divulgation des traumatismes, et utilise celles-ci comme approches universelles dans la prestation de soins</p>	<p>9. Favorise le rétablissement après le traumatisme ou l'incident violent en orientant rapidement les personnes vers des services de counseling ou de guérison accessibles et appropriés, ou d'autres programmes, services ou soutiens, selon leurs choix</p>		<p>10. Trouve des réseaux de services interorganismes et intersectoriels qui utilisent des approches tenant compte des traumatismes et de la violence pour améliorer l'apprentissage de ces approches et faciliter l'orientation des personnes vers d'autres services</p>

TENUE DES DOSSIERS ET DE LA DOCUMENTATION

Créer et tenir à jour des dossiers précis et complets, conformément aux directives organisationnelles, aux normes professionnelles et aux exigences réglementaires en place.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Aide à la mise à jour de certains éléments de base des dossiers (p. ex. rapports d'admission, formulaires de départ, notes d'évolution) Se conforme aux lois, directives organisationnelles, procédures, protocoles et exigences réglementaires applicables concernant la tenue des dossiers (où, quand, comment) Entre dans les systèmes d'information, de façon précise, lisible et dans les délais prescrits, tous les éléments qui doivent être versés aux dossiers de documentation, et sait discerner les informations pertinentes qui doivent être enregistrées Connaît les responsabilités et les obligations juridiques relatives à la tenue des dossiers qui s'appliquent à son poste et à ses tâches Obtient un consentement éclairé des personnes et la documentation nécessaire à l'échange d'information (p. ex. pendant le processus d'orientation) Discute avec la personne des limites de la confidentialité pour s'assurer qu'elle comprenne dans quelles situations l'information sera échangée ou non Veille à ce que les entrées soient faciles à lire si elles sont écrites à la main ou qu'elles soient tapées et codées correctement si un système électronique est utilisé Sait utiliser les technologies et les systèmes électroniques servant à la tenue des dossiers et de la documentation Utilise un langage axé sur la personne et sensible aux traumatismes dans les dossiers et la documentation 	<ol style="list-style-type: none"> Met à jour des dossiers sensibles (p. ex. rapports de dépistage et d'évaluation clinique, rapports exigés par le tribunal) Se sert de termes non stigmatisants, d'une terminologie adéquate et d'abréviations approuvées dans les dossiers et la documentation Consigne ses interactions individuelles et professionnelles d'une manière objective et précise qui se conforme aux protocoles de l'organisation, aux pratiques réglementaires en vigueur, aux lignes directrices sur la tenue des dossiers ou à toute combinaison de ces options Documente toutes les étapes du processus de traitement et de soutien de façon claire, précise et concise 	<ol style="list-style-type: none"> Définit les termes et protocoles adéquats (p. ex. abréviations approuvées, langage axé sur la personne) à utiliser dans la tenue des dossiers et en informe les autres Prépare des documents détaillés complexes (p. ex. sommaires de départ) en respectant les politiques et directives en place Répond aux demandes de dossiers jugés sensibles et aux demandes particulières qui proviennent d'organismes externes 	<ol style="list-style-type: none"> Examine tous les types de dossiers et en échantillonne certains pour s'assurer que les exigences et protocoles en matière de confidentialité, d'échange d'information et de protection des données sont respectés Conseille ou encadre les autres de façon à : <ol style="list-style-type: none"> veiller au respect des exigences appropriées et des protocoles et à l'utilisation d'un langage axé sur la personne remédier aux erreurs relevées lors de l'échantillonnage et de l'examen des dossiers Se tient au courant des modifications législatives susceptibles d'influer sur les politiques de tenue des dossiers de l'organisation Passé en revue des documents détaillés complexes (p. ex. sommaires de départ) pour veiller à ce qu'ils soient exacts et conformes aux protocoles en place Conseille ou encadre les autres quand des demandes de dossiers jugés sensibles sont faites par des organismes externes, pour l'orientation ou la planification des services S'assure que les systèmes électroniques de tenue des dossiers sont protégés et que des copies de sécurité sont faites, pour pouvoir récupérer les dossiers en cas de problèmes techniques

COMPRENDRE LA SANTÉ MENTALE

Informations ou connaissances contextuelles sur la santé mentale qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du travail. Le concept de « santé mentale » fait référence au bien-être émotionnel, psychologique, spirituel et social, au carrefour de plusieurs contextes (p. ex. déterminants sociaux de la santé, structures sociales).

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ol style="list-style-type: none"> Explique en quoi consiste la santé mentale, notamment : <ol style="list-style-type: none"> ses composantes ses liens avec la santé globale les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux en jeu le continuum double de la santé mentale et de la maladie mentale Explique en quoi consistent les déterminants sociaux de la santé et leur influence sur les personnes, leur famille et leurs amis Décrit les signes de problèmes de santé mentale courants et les outils de dépistage habituels Explique comment les traumatismes affectent la santé mentale, définit ce que sont les soins tenant compte des traumatismes et comprend ce qu'ils signifient dans son secteur d'activité Connaît les services en place pour divers besoins en santé mentale Décrit les interventions et procédures de base à suivre en cas de crise en santé mentale ou de situation de crise à gérer rapidement Reconnaît les perceptions erronées et les malentendus concernant les problèmes de santé mentale et explique comment ils peuvent contribuer à la stigmatisation à l'encontre des personnes qui recherchent des services, y compris la stigmatisation particulière vécue par les personnes atteintes de maladie mentale 	<ol style="list-style-type: none"> Utilise des démarches éclairées par des données probantes pour évaluer l'état de santé mentale des personnes, y compris pour évaluer la sécurité et le risque suicidaire Consulte divers documents éclairés par des données probantes, dont le <i>Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux</i>, pour comprendre, clarifier ou confirmer les problèmes de santé mentale Travaille avec les personnes à cerner les divers facteurs de risque et de protection pour leur santé mentale Met les personnes en contact avec les services pertinents, par des requêtes ou des demandes de consultation, tout en offrant d'autres services de soutien lorsqu'aucune ressource n'est facilement accessible et en impliquant les membres de la famille et du réseau de soutien social, au besoin Explique, en termes généraux, quels médicaments servent à traiter les différents problèmes de santé mentale Explique les maladies mentales courantes et leurs symptômes, et détermine les stratégies d'aide et d'intervention à utiliser Explique plusieurs approches éclairées par des données probantes permettant d'améliorer la santé mentale ou de traiter les problèmes de santé mentale Explique les répercussions de la stigmatisation sur les personnes qui recherchent des services, et trouve des moyens de surmonter les obstacles existants dans la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> Explique comment de nombreux facteurs interagissent entre eux et comment ces interactions affectent la santé mentale Identifie de possibles troubles concomitants et trouve des façons de les aborder de façon holistique Aide les personnes ayant des troubles complexes qui nécessitent une connaissance approfondie des questions de santé mentale, en collaboration avec d'autres fournisseurs de services Utilise ses connaissances des médicaments, des effets secondaires et des contre-indications pour fournir un soutien approprié (voir la compétence Médicaments pour en savoir plus) Aide l'organisation à apporter des changements au travail pour faciliter l'accès de différentes populations aux services en santé mentale Participe à des recherches et apprentissages collaboratifs en lien avec la santé mentale et les services en santé mentale Tient compte des connaissances et données probantes récentes lors de l'élaboration ou de l'adoption d'approches éclairées par des données probantes Recueille des données ou des informations afin d'évaluer l'efficacité de divers outils et approches 	<ol style="list-style-type: none"> Conseille ou encadre d'autres personnes pour les aider à approfondir leurs connaissances sur la santé mentale et à les mettre en pratique dans leur travail Conseille ou encadre d'autres personnes dans la prise en charge de troubles complexes À l'aide d'une approche éclairée par des données probantes, conçoit de nouveaux outils et de nouvelles méthodes ou améliore ceux en place, pour promouvoir la santé mentale et intervenir en cas de problèmes de santé mentale Plaide pour la déstigmatisation de la maladie mentale à l'échelle systémique Transpose les résultats de recherche en connaissances et en recommandations accessibles aux professionnels du domaine Facilite ou dirige des recherches et apprentissages collaboratifs en lien avec la santé mentale et les services en santé mentale Met en œuvre des processus permettant de mesurer l'efficacité de plusieurs outils et approches

COMPRENDRE LA SANTÉ MENTALE

Informations ou connaissances contextuelles sur la santé mentale qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du travail. Le concept de « santé mentale » fait référence au bien-être émotionnel, psychologique, spirituel et social, au carrefour de plusieurs contextes (p. ex. déterminants sociaux de la santé, structures sociales).

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>EXEMPLES</p> <p>8. Sait reconnaître et admettre les préjugés et la stigmatisation envers les problèmes de santé mentale – les siens et ceux du système en général – ainsi que les conséquences de ces préjugés et de cette stigmatisation</p> <p>9. Décrit des approches éclairées par des données probantes lui permettant d’aborder les problèmes de santé mentale dans le cadre de son travail</p>	<p>9. Cherche à comprendre en quoi consiste la stigmatisation liée à la maladie mentale dans différentes cultures et populations</p> <p>10. Se tient au courant des connaissances et des approches éclairées par des données probantes pour le traitement des problèmes de santé mentale</p> <p>11. Fait mieux connaître, dans son secteur d’activité, les approches éclairées par des données probantes pour les services en santé mentale</p> <p>12. Identifie les obstacles à l’accès aux services et défend les intérêts des personnes</p>		

ÉVALUATION DES RISQUES ET SITUATION DE CRISE

Évaluer les personnes pour définir leur risque de méfaits. Anticiper et reconnaître les situations où les personnes affectées par l'usage de substances et des problèmes de santé mentale courent un risque ou sont en danger, que ce soit un risque d'ordre physique, sexuel, émotionnel, psychosocial ou financier, ou une situation de crise, et mettre en œuvre rapidement des interventions éclairées par des données probantes.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ol style="list-style-type: none"> Définit ce qui constitue un « risque » et une « crise » en se basant sur des données probantes, et explique les principes des interventions éclairées par des données probantes en évaluation des risques et en situation de crise Crée et tient à jour un réseau de ressources et de soutiens pour les personnes à risque de méfaits ou en situation de crise Explique les facteurs de protection, les facteurs de risque ainsi que les signes et symptômes associés à différents types de crises, comme la suicidabilité, l'automutilation, le préjudice à autrui, l'incapacité de prendre soin de soi, les méfaits liés à l'usage de substances (dont l'intoxication à la drogue et la toxicité) et les crises psychosociales (p. ex. perte du logement ou du revenu, perte de la garde des enfants, violence conjugale) Connaît les composantes essentielles des modèles de plans d'action éclairés par des données probantes pour la prévention des situations de crise Si une personne présente des facteurs de risque, des signes ou des symptômes, en informe des collègues plus expérimentés ou des services et systèmes de soutien appropriés Reconnaît les signes manifestes d'une crise Cherche à acquérir des aptitudes en matière d'intervention non violente en situation de crise 	<ol style="list-style-type: none"> Instaure un milieu qui procure aux personnes à risque ou en situation de crise une sécurité émotionnelle et physique, selon leurs besoins particuliers Parle avec les personnes des risques liés à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale et oriente les personnes en situation de crise vers des ressources et soutiens adéquats En collaboration avec les personnes, ainsi que des membres de leur famille, de leur réseau de soutien social ou les deux, crée des plans de prévention et d'intervention en cas de méfaits, de risque suicidaire ou d'autres situations de crise En collaboration avec les personnes, des membres de leur famille et de leur réseau de soutien social ou de toute combinaison de ces options, évalue les aptitudes qui pourraient aider les personnes à traverser les périodes de crise et facilite l'acquisition de ces aptitudes Porte attention à l'état émotionnel des personnes et réagit rapidement de façon adéquate Reconnaît les signes subtils d'une crise Emploie un éventail de méthodes (p. ex. modérer le contrôle de soi, instaurer un environnement sûr, adapter son langage corporel) pour stabiliser des situations qui s'enveniment 	<ol style="list-style-type: none"> Réagit rapidement lorsqu'une personne est en situation de crise, et intervient, au besoin Évalue les facteurs qui pourraient contribuer à une situation de crise et prend les mesures nécessaires pour intervenir sur ces facteurs Évalue et suit les personnes à risque de subir divers méfaits liés à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale, et intervient auprès d'elles ou les oriente vers un autre professionnel de manière appropriée, au besoin Fait des évaluations complètes et factuelles du risque suicidaire en vue de préparer des plans de sécurité et de soins répondant au niveau de risque Après une crise, réévalue et révisé au besoin le plan de traitement et de soutien des personnes ainsi que l'aide et les services qu'elles reçoivent En collaboration avec les personnes, ainsi que des membres de leur famille, de leur réseau de soutien social ou les deux, envisage une gamme d'options possibles en fonction des circonstances uniques des personnes En collaboration avec des membres de la famille, du réseau de soutien social ou les deux, ainsi que d'autres fournisseurs de services, cherche à mieux comprendre les risques de méfaits encourus par une personne 	<ol style="list-style-type: none"> Met son expertise clinique au service des personnes pour identifier les facteurs qui contribuent aux situations à risque ou aux situations de crise et formuler des stratégies pour les contrer Utilise plusieurs stratégies d'intervention personnalisées et des solutions créatives pour stabiliser des situations de crise complexes (p. ex. évaluation du risque suicidaire et intervention) Démontre une connaissance approfondie des facteurs structurels et sociaux qui contribuent aux crises, comme la perte de la garde des enfants, la violence conjugale et l'itinérance Conseille ou encadre les autres pour les aider à renforcer leurs approches sensibles à l'équité et leurs aptitudes en situation en crise (p. ex. évaluation du risque suicidaire et intervention) Se tient au courant des avancées dans le domaine et, au besoin, met en place de nouvelles approches et techniques de gestion des situations de crise et d'évaluation des risques éclairées par des données probantes Recommande l'adoption d'approches de déstigmatisation (p. ex. l'utilisation d'un langage axé sur la personne) pour mieux évaluer les risques et les situations de crise, et y répondre

ÉVALUATION DES RISQUES ET SITUATION DE CRISE

Évaluer les personnes pour définir leur risque de méfaits. Anticiper et reconnaître les situations où les personnes affectées par l'usage de substances et des problèmes de santé mentale courent un risque ou sont en danger, que ce soit un risque d'ordre physique, sexuel, émotionnel, psychosocial ou financier, ou une situation de crise, et mettre en œuvre rapidement des interventions éclairées par des données probantes.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>8. Utilise des outils de dépistage simples pour faire une évaluation initiale du risque que la personne tente un acte suicidaire et subisse d'autres méfaits, et met la personne en contact avec les ressources et services appropriés</p> <p>9. Connaît la procédure à suivre en cas de problèmes de sécurité, et l'applique au besoin</p> <p>10. Reconnaît la stigmatisation, le racisme et d'autres préjugés associés à divers types de crises attribuables à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale</p> <p>11. Reconnaît l'importance d'utiliser un langage axé sur la personne dans ses échanges avec des personnes en détresse ou en crise</p>	<p>8. Aide les personnes en situation de crise en favorisant leur sécurité et leur stabilité avec leur aide ou avec l'aide du conjoint, des enfants, de la famille, du réseau de soutien social ou de la communauté (ou toute combinaison de ces options)</p> <p>9. Met en œuvre des plans de prévention des crises et de gestion des risques, au besoin</p> <p>10. Détermine comment la stigmatisation, le racisme et d'autres préjugés peuvent jouer sur les interventions déployées face aux risques et aux situations de crise que vivent les personnes confrontées à l'usage de substances et aux problèmes de santé mentale</p> <p>11. Utilise un langage axé sur la personne pour communiquer avec une personne en détresse ou en crise, et pour décrire et documenter la situation</p>		

RESPONSABILITÉ

Respecter, pour soi-même et autrui, des normes de soins et de services éclairées par des données probantes. Contribuer à une culture où ces données éclairent les approches et assumer la responsabilité des résultats obtenus lorsque les personnes reçoivent des soins et des services. Les sources de données probantes peuvent être scientifiques, expérientielles, traditionnelles ou culturelles.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Cherche à se renseigner sur les connaissances et les données probantes pouvant influencer sur son travail 2. Trouve des sources d'information pertinentes sur les approches éclairées par des données probantes 3. Décrit les résultats pertinents fondés sur des données probantes et comment ils peuvent varier selon les personnes et les moments 4. Assure un suivi pour confirmer l'atteinte des résultats et leur efficacité 5. Reconnaît les limites de son expertise et de ses responsabilités, et demande l'avis et les conseils d'autres personnes, au besoin 6. Explique les indicateurs et les paramètres couramment utilisés pour mesurer les résultats des soins ou des services 7. Explique comment son rôle contribue à la responsabilité collective de l'équipe de soins et de services 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Détermine les approches éclairées par des données probantes à utiliser dans diverses situations habituelles 2. Fait une analyse critique des sources d'information et détermine quelle approche éclairée par des données probantes utiliser dans une situation donnée 3. Collabore avec les personnes qui reçoivent de l'aide pour s'assurer que les indicateurs et les paramètres sont adaptés à leur réalité 4. Prend la responsabilité d'aider les personnes à évaluer leur situation et leur progrès 5. Gère les attentes en expliquant les limites des soins et les prochaines étapes 6. Utilise des indicateurs et des paramètres cohérents pour suivre les résultats obtenus par les personnes qui recherchent des services et en rendre compte 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trouve et adapte des approches fondées sur des données probantes qui conviennent dans des situations complexes 2. Tient compte des données probantes pour mieux orienter les approches à déployer dans de nouvelles situations 3. Fait preuve de discernement au moment de prendre des décisions dans des situations où les données probantes ne sont pas facilement accessibles 4. Utilise les mesures des résultats pour aider les personnes à évaluer leur situation et à prendre des décisions, en favorisant un sentiment d'espoir et de confiance 5. Analyse, en tant que fournisseur de services, que membre de l'équipe ou les deux, les commentaires reçus et les indicateurs de résultats pour déterminer ce qui peut être amélioré 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Se sert des nouvelles données probantes pour orienter les approches 2. Encadre d'autres personnes dans la recherche, l'évaluation et l'interprétation de données probantes 3. Aide d'autres personnes à utiliser des approches et des outils éclairés par des données probantes 4. Conçoit des outils et des processus pour mieux assumer ses responsabilités 5. Aide d'autres membres de l'équipe à assumer leurs responsabilités, dans les limites de leurs compétences, pour garantir le respect des normes de soins 6. Favorise le recours à des indicateurs et à des paramètres valides pour mesurer les résultats obtenus par les personnes qui recherchent des services 7. Recommande que du temps et des ressources soient consacrés à l'apprentissage du personnel et à l'utilisation d'approches éclairées par des données probantes